

# SAINT-PAUL-DE-VARAX



Un village  
dynamique,  
au cœur  
de la Dombes.



FÉVRIER 2015

BULLETIN MUNICIPAL

# CALENDRIER DES FÊTES

## ■ JANVIER

**Mercredi 14 janvier** : 14h, AG du club de l'Amitié (salle du conseil)

**Vendredi 16 janvier** : vœux de la municipalité à la salle des fêtes

**Mardi 27 janvier** : 15h30-18h30, don du sang à la salle des fêtes

**Samedi 31 janvier** : vente Tartiflettes, Petites Canailles à la salle des fêtes

## ■ FEVRIER

**Dimanche 8 février** : vente de boudins à la caserne des pompiers

**Jeudi 12 février** : concours belotes du club de l'Amitié à la salle des fêtes

**Dimanche 22 février** : 14h, loto du Comité des fêtes

**Samedi 28 février** : soirée familiale du SOU des écoles à la salle des fêtes

## ■ MARS

**Samedi 7 mars** : soirée privé du Stock Car à la salle des fêtes

**Samedi 14 mars** : repas du club de l'Amitié à la salle des fêtes

**Samedi 21 mars** : 13h30, concours de boules challenge Fructus

## ■ AVRIL

**Vendredi 3 avril** : tirage au sort des chocolats de Pâques (Petites Canailles)

**Vendredi - Samedi - Dimanche 5 avril** : banquet des conscrits à la salle des fêtes

**Dimanche 5 avril** : concours de pêche des enfants, adolescents et ouverture du plan d'eau de la Rousse du Vieux Jonc à Buellas

**Dimanche 19 avril** : Farfouille du comité des Fêtes

## ■ MAI

**Vendredi 1er mai** : tournoi de foot FCSPM (St Paul)

**Dimanche 10 mai** : Qualificatif concours de secteur boules à partir de 8h30

**Mardi 12 mai** : 15h30-18h30, don du sang à la salle des fêtes

**Jeudi 14 mai** : 13h30, concours de boules, challenge des artisans et commerçants

**Samedi 23 mai** : 9h, vente de plantes aromatiques des Petites Canailles (école)

**Samedi 23 mai** : fête patronales

14h : concours de pétanques

22h : feu d'artifice

**Dimanche 24 mai** : fête patronales

20h : tirage au sort de la Tombola

21h30 : retraite aux flambeaux

**Lundi 25 mai** : 14h, concours de boules « Coupe Aimé Penache.

**Dimanche 31 mai** : distribution de bouquets de fleurs (SOU des écoles)

## ■ JUIN

**Vendredi 12 juin** : Portes Ouvertes des Petites Canailles

**Samedi 13 juin** : spectacle Billes de Clown à la salle des fêtes

**Samedi 13 juin** : AG FCSPM et repas des bénévoles (Marlieux)

**Vendredi 19 juin** : audition Concert de l'Arpège (Cantine des écoles)

**Samedi 20 juin** : Union Commerciale, fête de la musique

**Dimanche 21 juin** : 11h30, fête de quartier de l'Association du Domaine du Moulin

**Vendredi 26 juin** : fête du SOU des écoles (cour de l'école)

**Samedi 27 juin** : concours de pétanque des vétérans FCSPM (stade du FCSPM)

**Samedi 27 juin** : Thé dansant du comité des fêtes à la salle des fêtes

**Dimanche 28 juin** : 13h30, concours de boules challenge de l'Amicale des Boules



## Le petit mot de la commission communication

Avant toute chose, la commission communication vous souhaite à tous une TRES BONNE ANNEE 2015, la santé avant tout, le bonheur en famille et entre amis.

Pour information, cette année la commission communication finalisera le guide des nouveaux arrivants, qui leur permettra de mieux connaître notre village et d'en repérer les services.

Nous avons également en projet, en collaboration avec l'association « Passion photos varaxoises », d'égayer les murs des salles communales avec des photos de la commune.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

*La commission communication*

## SOMMAIRE

|                   |    |                  |    |
|-------------------|----|------------------|----|
| ■ Edito du Maire  | 1  | ■ Vie Sociale    | 22 |
| ■ Vie Communale   | 2  | ■ Vie Pratique   | 25 |
| ■ Vie Scolaire    | 12 | ■ Portrait Local | 28 |
| ■ Vie Associative | 13 | ■ Espace Détente | 32 |

# Le Mot du Maire



## Chers Varaxoises et Varaxois,

Le deuxième bulletin municipal de notre mandat vient de sortir, et j'espère que vous l'appréciez autant que le premier. Je tiens à féliciter la commission « communication » pour son engagement et sa créativité pour vous présenter un bulletin relatant au mieux la vie de notre village.

Je tiens à féliciter d'une part l'ensemble des adjoints pour le travail accompli au quotidien pour assurer le fonctionnement de la commune ainsi qu'au sein de l'animation de 28 réunions de commissions depuis le mois de Mars et d'autre part les conseillers municipaux pour leur assiduité, leur participation active à ces dernières.

Les rythmes scolaires ont été mis en place en septembre dernier comme prévu malgré un calendrier serré. Les animateurs ont su apporter grâce à leur motivation des activités variées et répondant au mieux aux attentes, malgré les faibles moyens dont ils disposaient (pour notre commune, les 3 heures de TAP hebdomadaires ont été considérées « expérimentales » pour l'année scolaire 2014-2015 et gratuites pour les familles jusqu'en juin 2015).

Des rencontres ont lieu avec la commune de Marlieux en vue de préparer une éventuelle mutualisation des activités TAP, périscolaire,... et en relation avec notre communauté de communes.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique autour de l'église sont terminés ainsi que la mise en accessibilité de la poste.

Concernant l'assainissement collectif, toutes les démarches ont été mises en œuvre afin d'avoir des informations pertinentes pour éviter la construction d'une nouvelle station d'épuration en dehors du site actuelle. Nous attendons courant janvier, le résultat du cabinet mandaté ainsi que la conclusion des services de l'Etat pour savoir si la lagune actuelle est inondable ou pas !

Pour la salle des fêtes, le lancement d'une

étude a été validé par le conseil municipal avec l'appui du cabinet AGENCE N 1 en vue de diagnostiquer des solutions de rénovation tant au niveau technique que financier. Les résultats de l'étude seront le prélude du lancement de la faisabilité d'une nouvelle salle des fêtes.

La création d'une salle sportive fait partie de nos projets et de vos attentes mais elle verra le jour seulement si notre communauté de communes porte elle-même le projet. Notre commune n'a pas les moyens financiers d'assurer seul le financement de l'investissement ainsi que le fonctionnement : la mutualisation avec les autres communes est inéluctable. Je me bats personnellement auprès du président et des instances communautaires afin que notre communauté de communes CENTRE DOMBES prenne la compétence « sportive et culturelle ».

L'équipe municipale vous remercie pour le nombre important de réponses significatives concernant l'enquête sur vos attentes. Ces dernières compléteront les argumentations des projets en cours (sécurité du village,...) et valideront définitivement les actions à mettre en place dès 2015 et après.

Enfin pour terminer, je tiens à féliciter l'ensemble du personnel communal pour le service rendu à la population et le bon esprit de travail et de relation avec l'ensemble des élus. Je vous souhaite une bonne lecture et au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, et que vos souhaits se réalisent pour 2015.

Roland BERNIGAUD  
Maire de ST PAUL DE VARAX

## LES FINANCES DE LA COMMUNE

### 1/ Budgets prévus et réalisés à fin novembre 2014 :

Un point d'avancement du budget de la commune à fin novembre 2014

#### FONCTIONNEMENT

| DEPENSES                         |           | RECETTES    |             |
|----------------------------------|-----------|-------------|-------------|
| Voté                             | Réalisé   | Voté        | Réalisé     |
| 1 094 058 €                      | 642 554 € | 1 094 052 € | 1 028 818 € |
| <b>Excédent : + 386 264.09 €</b> |           |             |             |

#### INVESTISSEMENT

| DEPENSES                        |           | RECETTES  |           |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Voté                            | Réalisé   | Voté      | Réalisé   |
| 734 022 €                       | 287 982 € | 734 022 € | 339 526 € |
| <b>Excédent : + 51 544.42 €</b> |           |           |           |

Ci-dessus l'état d'avancement du budget de fonctionnement et d'investissement concernant les recettes et les dépenses prévus ainsi que la situation à fin novembre. Les budgets sont excédentaires et devraient le rester jusqu'à la fin de l'année. Les excédents seront reportés sur le budget 2015.

Les dépenses de frais généraux sont plus faibles que prévues mais les recettes aussi, notamment par la diminution des dotations de l'Etat.

### 2/ ENDETTEMENT DE LA COMMUNE : ETAT DES EMPRUNTS EN COURS ET CAPITAL RESTANT A REMBOURSER

| Objet                                   | MONTANT     | Durée  | Fin  | CAPITAL DU AU 31/12/2014 |
|---|-------------|--------|------|--------------------------|
| REFECTION CENTRE VILLAGE (PLACE ET RUE) | 152 449 €   | 15 ans | 2015 | 14 214 €                 |
| EMPRUNT CASERNE                         | 32 000 €    | 20 ans | 2022 | 15 052 €                 |
| REPRISE EMPRUNT SIVU                    | 15 255 €    | 10 ans | 2018 | 5 165 €                  |
| MAIRIE-ECOLE-GARDERIE                   | 1 139 300 € | 17 ans | 2025 | 831 200 €                |
| LOTIS. MOULIN-VIEUX JONC                | 250 000 €   | 15 ans | 2026 | 204 421 €                |
| INTEGRATION AT BOUTON                   | 162 777 €   | 15 ans | 2020 | 89 642 €                 |
| Total                                   | 1 751 781 € |        |      | 1 159 694 €              |

Le montant annuel de remboursement (intérêts + capital) est d'environ 150 000 €, pour arriver à 120 000 € annuel en 2025, et s'éteindre complètement en 2026. (hypothèse sans nouvel emprunt).

Après analyse avec le percepteur, la capacité d'emprunt supplémentaire de la commune reste faible au regard du niveau d'endettement actuel.

Cette analyse prend en compte l'augmentation des charges de la commune (TAP notamment), des baisses des dotations de l'Etat (forfaitaire et SRU), et des ratios de prudence édicté par la perception.

En termes de chiffres, le montant maximum supplémentaire toléré serait un remboursement de 20000 € par an en 2015, ce qui correspondrait à un emprunt supplémentaire maximum de 300 000 € (20 ans : 2,5%).

Cette capacité pourrait augmenter les années suivantes en fonction de la fin des prêts en cours.

Une renégociation des prêts est à l'étude afin de faire bénéficier la commune de la baisse des taux d'intérêts. Les nouveaux projets devront obtenir un maximum de subvention pour pouvoir être réalisés.

La commission finances

## Planning des TAP pour le cycle N°3 (Janvier-Février 2015)

### La maternelle : « Une nouvelle année pour nos chevaliers et nos princesses »

| Jours \ Activités | Arts Plastiques | Motricité | Jeux  |
|-------------------|-----------------|-----------|-------|
| Lundi             | MS/GS           | PS/MS     | GS    |
| Mardi             | PS/MS           | GS        | MS/GS |
| Jeudi             | GS              | MS/GS     | PS/MS |

(PS : élèves de Petite Section : MS : élèves de Moyenne Section et GS : élèves de Grande Section)

### L'élémentaire : « Fêtes et Carnaval »

| Jours \ Activités | Arts Plastiques | Motricité | Jeux     |
|-------------------|-----------------|-----------|----------|
| Lundi             | CP - CE1        | CE - CM   | CM       |
| Mardi             | CE - CM         | CM        | CP - CE1 |
| Jeudi             | CM              | CP - CE1  | CE - CM  |

## Prise de commandement d'Anne-Lise Rognard au centre d'incendie et secours

Anne-lise Rognard vient d'être nommée chef du centre d'incendie et de secours. La cérémonie a eu lieu en présence des autorités.

Solennité et émotion, voici le sentiment général de cette manifestation qui se déroulait au centre de secours de Saint-Paul-de-Varax en présence du colonel Bernard Romatif directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Ain, de Michel Voisin député UMP de la 4ème circonscription de l'Ain, et de Roland Bernigaud, maire de la commune.

Dans un silence respectueux de la tradition, l'équipe de pompiers volontaires de la commune, a participé avec beaucoup de dignité aux différentes étapes de cette passation de commandement entre Jean-Paul Curtet et l'adjudant Anne-lise Rognard, maman de 2 enfants et assistante de régulation au SAMU. Le Député de l'Ain, dans son allocution, a tout d'abord rendu hommage à Jean-Paul Curtet entré dans le corps des pompiers le 1er mars 1979, en retraite depuis le 1er mars 2013, après 34 ans de service dont 20 ans en tant que chef de corps, puis a exprimé sa reconnaissance à chacun des sapeurs-pompiers qui vient en aide aux concitoyens dans des moments de détresse, parfois au péril de leur vie.

Enfin, Anne-lise a été félicitée pour son engagement et tous les vœux de réussite l'accompagnent dans sa nouvelle mission de Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers volontaires de Saint-Paul-de-Varax.



## Un arbre séculaire est tombé

Mercredi 5 novembre, dans le lotissement du Domaine du Moulin, un géant centenaire s'est couché abattu par les précipitations qui sont tombées dans la vallée du Rhône.

## Commémoration du centenaire de la Guerre 14-18

Autour du monument aux Morts, les Varaxois étaient venus nombreux pour commémorer le centenaire de la guerre 14-18.

La clique Varaxoise a ouvert la cérémonie en interprétant le garde vous pour saluer les drapeaux.

Roland Bernigaud, Maire de Saint-Paul-de-Varax, accompagné d'Henri Béjoint a invité l'assistance à observer une minute de silence en mémoire des soldats Varaxois morts pour la France.

Après lecture du texte des anciens combattants par Henri Béjoint, Monsieur le Maire Roland Bernigaud a lui aussi, à son tour, lu le message du secrétaire d'Etat. Un hommage tout particulier a été rendu à tous les poilus Varaxois, dont les noms figurent sur le monument aux Morts.

Chacun d'entre eux ont été présenté. Entre chaque présentation de poilus une lecture a été faite par un Varaxois.

Une classe de l'école élémentaire de la commune était présente afin de chanter "La Marseillaise".

Pour cette occasion, l'ancien Capitaine du centre d'incendie et de secours de la commune, Jean-Paul Curtet, a remis des galons de sergent à Georges Piroud, sapeur-pompier volontaire, qui prend sa retraite en avril 2014 après 30 ans de service.

Enfin, Le Maire Roland Bernigaud a remercié les personnes qui ont participé au déroulement de cette cérémonie de commémoration, les habitants, les enfants, et a convié l'ensemble de l'assistance à se réunir autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.



## Cédric Thomas démarre son activité : éducateur et comportementaliste canin et perroquets



Cédric Thomas, résident depuis 2 ans sur la commune, a démarré son activité d'éducateur et comportementaliste canin et perroquets.

Après avoir exercé dans de nombreux parcs zoologiques, tel que Marineland à Antibes et tout dernièrement au Parc des Oiseaux à Villars les Dombes,

comme responsable spectacle d'oiseaux, il décide de s'orienter vers l'éducation canine et de perroquets. Pendant 1 an, il a suivi une formation d'éducateur canin et il a obtenu son diplôme fin septembre. Cédric Thomas a mis en place des activités d'éducation et rééducation qui proposent :

- Conseil en acquisition (choix de la race, de l'élevage, du chiot et intégration dans votre foyer)
- Ecole du chiot (proprioception (découverte du monde extérieur), manipulation, socialisation (découverte des congénères), éducation de base, etc.)

- Education de base (marche en laisse, coucher, assis, propreté, rappel, etc.)

- Rééducation comportementale (comportement gênant, aboiement, phobies, agressivité, etc.)

- Balades et randonnées éducatives

Il suit le même programme pour les oiseaux et sa spécialisation est les « Becs crochus » tel que les perroquets. Il pratique une méthode dite « méthode positive », il travaille essentiellement sur la friandise (qui est supprimé par la suite), basée sur le respect des besoins fondamentaux et émotionnel du chien. Le chien est acteur de son apprentissage mais cela demande une grande implication des maîtres. Aucune violence physique ou psychique ne sont acceptées.

Parallèlement, Cédric Thomas effectue du consulting en parc zoologique. Il envisage, également, par la suite, de mettre en place un projet de « Prévention Morsures », programme qui serait destiné aux écoles afin de sensibiliser les enfants aux gestes à avoir face aux chiens.

Nous souhaitons bonne chance à Cédric Thomas dans son activité.

## Le cabinet d'ostéopathie a ouvert ses portes

Guillaume Genillon, originaire de Chalamont, ostéopathe D.O. diplômé du CEESO Lyon en 5 ans a ouvert son cabinet le lundi 24 novembre. Le cabinet se situe rue de la Gare. (Anciennement cabinet de Kinésithérapeutes). Consultations sur rendez-vous du lundi au samedi. Accessibilité handicapés. Consultations à domicile possible. Contact au 07.82.73.43.89



## Mobilisation des Varaxois en soutien à Charlie Hebdo

Après l'attentat contre Charlie Hebdo qui a fait 12 morts mercredi 7 janvier, les Varaxois avaient souhaité rendre

hommage aux victimes en se réunissant près du monument aux morts, samedi 10 janvier à 10h30.



En signe de solidarité avec les victimes, de nombreux manifestants portaient des affichettes sur lesquelles figurait le slogan « Je suis Charlie ». Roland Bernigaud, Maire de Saint-Paul-de-Varax, a tenu un discours en employant des mots forts. Quelques Varaxois se sont ensuite exprimés afin de rendre un hommage ou de présenter leurs soutiens aux familles des victimes de cet attentat. Après avoir observé une minute de silence, Monsieur le Maire a invité l'assistance à reprendre la devise nationale de la France : « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Un rassemblement effectué dans la dignité où tous les Varaxois étaient des Charlie

## Repas de Noël à la cantine (19 décembre)

Nos petits écoliers Varaxois ont pu savourer un délicieux repas de Noël à la cantine.

Le menu était composé en entrée d'une macédoine avec crevettes et surimi, suivi d'une blanquette de dinde aux marrons, accompagnée de pomme de terre à la crème et champignons, fromage et en dessert une pâtisserie, des papillotes et des clémentines.

Les petits Varaxois se sont régalés.



## Tirage des rois pour les employés communaux (lundi 12 janvier)

Lundi 12 janvier, les employés communaux étaient conviés par Roland Bernigaud, Maire de Saint-Paul-de-Varax et son équipe municipale pour tirer les rois. A cette occasion, les employés communaux se sont vu remettre un petit colis de Noël en les remerciant de leurs travaux, de leurs sympathies aux services des Varaxois durant l'année 2014.



## Vœux de la Municipalité (16 janvier 2015)

Vendredi 16 janvier, Roland Bernigaud, Maire de Saint-Paul-de-Varax et son conseil municipal, avaient convié la population Varaxoise à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui s'est déroulée à la salle des fêtes.

Avant de débiter son discours, Monsieur le Maire a invité ses 4 adjoints, Guy Minassian, Sonia Morandat, Didier Desmaris et Sandrine Rojon à le rejoindre devant une assemblée venue nombreuse.

L'année 2014 a été pour la nouvelle équipe municipale, une année de prise de connaissance des dossiers et surtout des dossiers nouveaux, en particulier l'assainissement, les rythmes scolaires et la salle des fêtes.

« Nous avons dû tous nous mettre dans le bain, et que chacun d'entre nous prennent ses marques » souligne Roland Bernigaud.

Roland Bernigaud a présenté les projets pour cette nouvelle année 2015, tel que :

- l'agrandissement du cimetière
  - la reprise de la toiture de l'église
  - le diagnostic de restauration de l'église, des travaux qui seront engagés sur plusieurs années
- et La sécurité du village et la sécurité de la Départementale

Et la mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées pour les bâtiments, la mairie, les écoles, la salle communale et les voies communales.

Toutes ces décisions seront prises lors du vote du budget.

Avant de présenter ses vœux, Roland Bernigaud a appelé chaque conseiller à le rejoindre.

« Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, à tous et à vos proches, au personnel communal, aux enseignants, aux personnes seules, aux nouveaux arrivants, aux commerçants, artisans, aux chefs d'entreprises, aux agriculteurs, aux médecins, aux professions libérales de notre commune. »

Pour cette occasion, on pouvait remarquer la venue de Miss Châtillon, qui fût très honoré par sa présence.

Bernard Gillet, employé communal, depuis 30 ans s'est vu remettre une médaille communale.

Alyson Bollecques et Roland Gillet ont tous deux été mis à

l'honneur pour leurs palmarès sportifs en recevant une médaille de St Paul.

Enfin, Guy Minassian, 1er adjoint, a remis un bouquet de fleurs à l'épouse de Monsieur le Maire.

La cérémonie s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.



## Le personnel féminin soutient la campagne « OCTOBRE ROSE »

Durant tout le mois d'octobre, mois de mobilisation contre le cancer du sein, la mairie de SAINT PAUL DE VARAX participe à la lutte contre le cancer du sein, et rejoint ainsi la campagne nationale « Octobre rose » au côté de l'association. Le cancer du sein touche une femme sur huit. Si la mortalité liée à cette maladie diminue, il tue encore près de 12 000 femmes par an. Un dépistage précoce augmente considérablement les chances de guérison. Informer sur l'importance du dépistage précoce, tel est l'objectif principal de cette mobilisation. Cette campagne de prévention est capitale pour sensibiliser les femmes, notamment à partir de 50 ans. Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes. Ce niveau de détection permet d'atteindre de très hauts taux de guérison tout en réduisant considé-



rament l'agressivité des traitements appliqués. Comme chaque année, Sophie CONSTANTIN, Nelly GUICHON et Nathalie MOIROUX se mobilisent pour soutenir cette campagne. Des documents d'information sur le dépistage sont à disposition dans le hall d'entrée de la mairie.

## Temps d'Activités Périscolaire



Depuis la rentrée une centaine d'enfants ont participé aux temps d'activité périscolaire. Un groupe de 12 enfants est inscrit en PRATIQUE de la BOULE LYONNAISE ou LONGUE. Objectifs : initiation à la pratique du sport boules lyonnaise : contrôle gestuelle, concentration, formes physiques, jeux collectif en sont les avantages. Sous le contrôle bienveillant de la Fédération du sport boules et de son conseiller technique sportif départemental, Nicolas

ROMANOWSKI ainsi qu'à Alain Bernard, bénévole et membre de l'Amicale Boules Varaxoise, qui s'est beau-

coup investi dans la mise en place de cette activité. Le fonctionnement s'appuie sur les livrets pédagogiques de la fédération et Nicolas R. a donné l'exemple et les consignes aux membres de l'Amicale Boule Varaxoise et aux enfants. Les encadrants : Alain responsable plateau, les encadrants du TAP avec les membres de l'A.B.V : Cyril, Gilles, Denis, Gisèle, Georges P.,...

La progression est favorisée par des exercices sous forme de jeux individuels et par équipe. Pour le bon fonctionnement et la sécurité, 3 groupes de 4 enfants avec un encadrant sont constitués avec utilisation de boules en résine adaptées. Une période de 7 semaines à raison de trois séances par semaine : le lundi, mardi, jeudi, d'environ 45mn d'activité par séance terminée par une boisson offerte par le club de boules. Le temps d'activité est réduit au mois de septembre, octobre, avril, mai, juin (il est interrompu en cas de mauvais temps).

Ce premier cycle a été très concluant avec des enfants motivés et accrochés.

Les effectifs aux TAP pour les 2 premiers cycles (1er trimestre): de 85 à 116 enfants par jour.

## Nouvelles entreprises

### ■ ENTREPRISE M.S.R. MÉTALLERIE MR GILLES REYDELLET

Précédemment installée depuis 1992 à Saint André le Bouchoux.

Entreprise de métallurgie deux activités :

Activités industrielles : garde-corps, balcons, portails ...

Particuliers : à la demande.

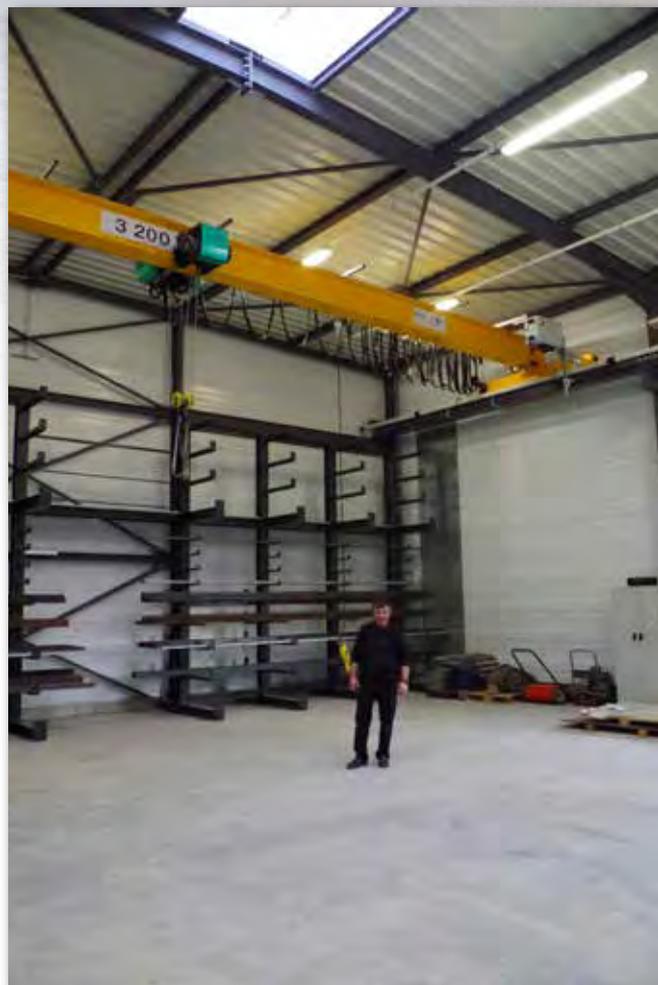
Mr Reydellet nous confie que le déplacement de l'entreprise a été motivé en vue d'un développement plus important avec un bâtiment et entreprise adaptés avec un outil de travail plus performant.

Il nous confirme le choix pour Saint Paul : proximité de la route départementale entre Bourg en Bresse et l'agglomération Lyonnaise, dans une zone artisanale, un village qu'il connaît bien ayant habité à Saint Paul et puis sur une dizaine de salariés actuellement dans l'entreprise deux personnes sont de Saint Paul.

La superficie de la nouvelle installation : 750 m<sup>2</sup> d'ateliers et 140 m<sup>2</sup> de bureaux.

Il espère être opérationnel fin janvier et prévoir une inauguration et une porte ouverte en début février.

Sur le même site, dans une partie du local une autre entreprise s'installe : AMP-Soudage, gérant : Patrick CHABRY, dont l'activité est le négoce de matériels de soudage, fournitures industrielles et EPI (Equipement Protection Individuelle).



### ■ INSTALLATION D'UNE NOUVELLE ENTREPRISE EN ZONE ARTISANALE



La société Chimie Plus Laboratoires, dont le gérant est Tanguy Truchot va quitter ses locaux de Denicé (Rhône) pour s'implanter dans la zone artisanale de notre commune. L'entreprise, spécialisée dans la fabrication de produits de laboratoires pour l'industrie.

## Travaux réalisés

■ **Une borne de puisage a été installée** La borne de puisage a été posée sur le parking de la gare. Elle a été testée et fonctionne correctement



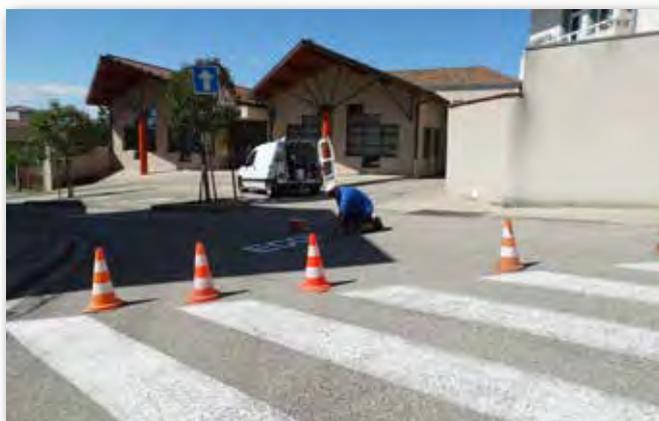
■ **Installation et sécurisation du city stade** Enlèvement des filets et remplacement par lattes en bois par les agents.



■ **Mise en accessibilité de la Poste** Courant octobre novembre



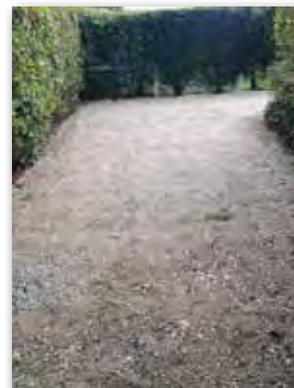
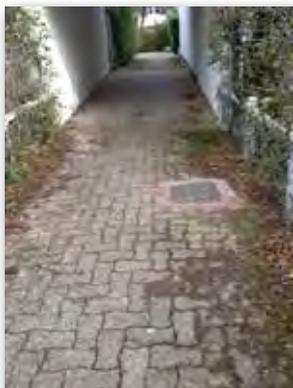
■ **Nouveaux traçages :**



Les employés communaux ont dans un premier temps retracé les marquages au sol (passages piétons, signalisation d'école, etc...). Ils ont par la suite créé des aménagements d'arrêts minutes (de couleur verte) au droit de certains commerces : boulangerie, épicerie, bureau de Tabac et des stationnements pour personnes à mobilité réduite, emplacements peint en bleu, tracé débordant largement sur la chaussée, avec le pictogramme approprié. Les personnes autorisées à stationner sur ces emplacements doivent être titulaires de la carte de stationnement prioritaire, et celle-ci doit être apposée sur le pare-brise avant du véhicule. Si ce n'est pas le cas, un procès-verbal peut-être dressé.

■ **Réhabilitation d'un passage piétonnier**

Le passage entre les maisons et l'H.L.M. « Dynacité » qui débouche dans l'impasse de la Source a été réhabilité. Les pavés autobloquants ont été remplacés par du gravier sableux.



## Travaux réalisés

### ■ Travaux EDF

Les derniers poteaux électriques du centre du village ont disparus. C'est la fin de l'enfouissement des lignes électriques autour du quartier de l'église.



### ■ Travaux sur le sentier pédestre : transversale village-château de Varax (Tr03/Tr04)

Après le débroussaillage effectué par les agents de la commune, une entreprise à curer les fossés et effectuer un passage par la pose de buses d'écoulement puis remblaiement du passage. Travail très propre réalisé par l'entreprise, les travaux permettent une belle entrée sans passer par les fossés, attendant la réalisation finale du passage de la propriété Shebli.



### ■ Début novembre

#### Réaliser par les agents municipaux

- Remplacement des « Dauphins »  
(Réception des eaux d'écoulements des chenaux de l'église)



- Reprise des étanchéités toiture de l'église



### ■ Mi-novembre

#### Réaliser par les agents municipaux

- Mise en place d'un cheminement piétons provisoire sur le côté de l'église : Parcours école- cantine.  
En attendant un plan sécuritaire plus important de la chaussée et de ses abords



**FORET - CABUT**

- ELECTRICITE GENERALE
- CHAUFFAGE
- VENTILATION
- EQUIPEMENT DES BATIMENTS D'ELEVAGE

Mail : foretcabut@wanadoo.fr  
TEL: 04-74-42-50-19 FAX: 04-74-42-11-21  
Route des étangs—01240 SAINT PAUL DE VARAX

## Rentrée des classes (Mardi 2 septembre)



Pour cette nouvelle rentrée, la commune a accueillie deux nouveaux professeurs des écoles pour remplacer Françoise Tripoz, partie en retraite et Frédéric Cordier, muté à Buellas. Pour l'école primaire, nous avons accueilli Muriel SEVE et pour l'école maternelle, Martin CUNAT.

## Le Père Noël rend visite aux maternelles (19 décembre)

C'est la période de Noël et les enfants de l'école maternelle ont préparé cette fête. Cette année pendant les ateliers décloisonnés de l'après-midi, tous les enfants ont donc créé un décor inspiré de l'histoire : Le Père Noël et les fourmis de Philippe Corentin.

Autrefois le Père Noël passait par les cheminées. Maintenant, à cause de toutes ces antennes de télévision, ça n'est plus possible ! Le Père Noël et son renne, Scrogneugneu, doivent absolument trouver une solution...

Le Père Noël est venu admirer le résultat des travaux et a apporté le goûter de la coopérative. Pour cette occasion, les enfants avaient cuisiné de délicieux gâteaux. Une agréable après-midi qui a annoncé le début des vacances de Noël.





# Laly's

PRÊT À PORTER

Rue de la Dombes - 01240 SAINT PAUL DE VARAX  
Tél. 06 72 70 46 64 - Tél. 04 74 24 21 08

|                         |                   |                  |   |
|-------------------------|-------------------|------------------|---|
| HORAIRES<br>D'OUVERTURE | <b>Lundi :</b>    | <b>Fermé</b>     | <b>Fermé</b>  |
|                         | <b>Mardi :</b>    | <b>9h - 12h</b>  | <b>Fermé</b>  |
|                         | <b>Mercredi :</b> | <b>9h - 12h</b>  | <b>15h - 18h30</b>  |
|                         | <b>Jeudi :</b>    | <b>9h - 12h</b>  | <b>15h - 18h30</b>  |
|                         | <b>Vendredi :</b> | <b>9h - 12h</b>  | <b>15h - 18h30</b>  |
|                         | <b>Samedi :</b>   | <b>10h - 12h</b> | <b>15h - 18h30</b>  |
|                         |                   |                  |  |

## Amicale Boules Varaxoises



### ■ Soirée Poulet-frites (25 juillet 2014)

L'Amicale Boules Varaxoises organisait sa soirée poulet-frites de l'été en ce vendredi 25 juillet au clos. Quelques parties furent organisées pendant l'apéritif dans une ambiance toute sympathique. Une trentaine de personnes ont pu apprécier les poulets préparés par Henri aidé de Gisèle, Cathy, Raphy entre autres. Cyril était à la plonge, le président à la friteuse, et " Tchi-mi " à la buvette. Le Président, accompagné du Maire Roland Bernigaud, ont pu apprécier la qualité du nouvel éclairage installé depuis peu, un atout certain pour l'Amicale. Tous ont fort apprécié cette belle soirée épargnée par les orages.

### ■ Concours des Vétérans (5 août 2014)

C'est par une très belle journée que 12 quadrettes vétérans



se sont donné rendez-vous au clos à St Paul. Deux parties furent jouées le matin suivi du repas de midi pris à la pizzeria de St Paul, et une autre l'après-midi, jouée en 13 points temps illimité. La quadrette Guillot (Villars les Dombes) remportait le challenge avec 3 victoires (+13 points). Druguet (Marlieux) se classa second avec 2 victoires (+17 points), Morel (Bourg) compléta le podium avec 2 victoires (+11 points). Le Président, Daniel Lainé, félicita tous les participants et les bénévoles pour cette agréable rencontre. Les gagnants de la tombola étaient : Cormoreche Fabrice (Lent); Chaix Jacques (St Paul); Bouchisse Gilles (St Paul).



### ■ Anniversaire surprise du Président de l'Amicale Boules Varaxoises

En début de soirée, le samedi 22 août, les membres de l'Amicale Boules Varaxoises en présence de Roland Bernigaud, Maire de Saint-de-Varax, se sont retrouvés au local du club. Sous la houlette du couple Gisèle et Jean-Michel Padieu et de Henri Garnier, un apéritif dinatoire avait été préparé pour fêter l'anniversaire du Président du club, Daniel Lainé. Ce fût une véritable surprise pour Daniel, qui a trinqué avec ses amis du club avec une certaine émotion en les remerciant. Malgré la pluie, la soirée ne pouvait s'achever sans une partie de boules.

### ■ Challenge A.M. GARNIER (7 septembre 2014)

Très belle journée et succès d'affluence au challenge A.M. Garnier avec 52 inscrits pour ce concours en tête à tête organisé par l'Amicale Boules varaxoise Pascal BARROT (Villars les Dombes) vainqueur du challenge face à Stéphane FAVRE (Lent) à 9.



### ■ Coupe Daniel LAINE (7 septembre 2014)

Participation moyenne avec 21 séries pour la Coupe Daniel Laine disputée l'après-midi en double qui a vu une équipe de St Paul (Anthony BOUCHISSE/Fabrice BEAUPELET) échouer en finale face à (Christine ROBERT/Jocelyn SUIFFON) à 11. Cette sympathique journée s'est terminée par les mots du Président et le verre de l'amitié. Les vainqueurs de la tombola sont : Sébastien TANNEGUY, René CANARD, Daniel CHARVET.



■ **Concours « LILI » (22/09)**

C'est par une très belle journée ensoleillée que l'Amicale a terminé sa saison de concours 2014 par le but d'honneur « Challenge LILI ». Le matin 2 parties furent disputées, puis le président Lainé accompagné de la famille CORNET déposèrent au cimetière une gerbe de fleurs en souvenir de « LILI ». Un repas en commun fut pris chez « Nadine ». A la fin des 3 parties Jean-Pierre et Cyril CORNET se retrouvaient en finale, malgré une belle opposition Cyril s'inclina à 11.



■ **Assemblée Générale (02/11)**

Récapitulatif des concours et des performances réalisés par certains des sociétaires.

Jean-Michel et Daniel en 1/2 finale de secteur à Dom-pierre, Cyril finaliste à Lent, Henry finaliste à St Euphémie et vainqueur à St Trivier de Courte, René DIDIER et Henry se sont qualifiés au championnat de l'Ain. Monsieur le Maire remercia l'Amicale de son investissement pour les TAP et de son dynamisme au sein de la commune. Un vin d'honneur suivi d'un repas pris à la pizzeria de St Paul très apprécié par les convives clôtura cette belle journée.




Le Duverger

HOTEL RESTAURANT DE LA GARE

01240 Saint-Paul-de-Varax  
Tél. : 04 74 42 51 97  
Fax : 04 74 42 02 84

**SPÉCIALITÉS RÉGIONALES**

- Grenouilles fraîches
- Filet de Carpe à l'Oseille
- Poulet de Bresse
- Crêpes Parmentier

---

Fermé le lundi sauf jours fériés  
[restaurant-leduverger.fr](http://restaurant-leduverger.fr)  
[contact@restaurant-leduverger.fr](mailto:contact@restaurant-leduverger.fr)



## Club de l'Amitié

### ■ Les Traînes Grolles, section marche



Pour la reprise de leur activité, les Traines Grolles avaient choisi comme destination, Varambon. Malgré un temps incertain, ils ont fait une agréable sortie avec une vue splendide sur le Bugey.

Le Club de l'Amitié a fait sa rentrée le mercredi 3 septembre à 14 h, et retrouver ses habitudes : coinche, tarot, et autre jeux. Une demi-journée agréable et conviviale.



### ■ Sortie à Yvoire (11 septembre)

Dès l'aube, avec une fraîcheur matinale, le jeudi 11 septembre, le club de l'amitié a pris la direction d'Yvoire. Les 33 personnes présentes ont visité ce charmant village fleuri de Haute-Savoie, puis après un bon repas, le groupe a pris le bateau, sous un soleil radieux, pour passer en Suisse et visiter en petit train la ville de Nyon. Le panorama sur le lac Léman était magnifique. En début de soirée, tous les participants ont rejoint leur domicile, ravis de cette agréable journée.



### ■ Thé dansant (26 septembre)

Le thé dansant du club de l'Amitié a eu moins de monde que l'année dernière, mais les plus acharnés, ont profité de l'après-midi pour danser sous des airs populaires animée par Pierrot Musette.



### ■ Concours de belote coincée (28 octobre)

Par une journée ensoleillée, 70 doublettes ont participé au concours de belote coincée du club de l'amitié de Saint Paul de Varax. Un peu moins de monde que l'année dernière, l'après-midi s'est déroulée dans la bonne humeur.



Institut de beauté Carole  
01240 St Paul de Varax  
Tél : 04 74 42 56 70

Modelages du corps :  
Indien  
Balinais  
Lomi-lomi.....  
Soins du visage BIO  
Cartes cadeaux.....

Fermé le lundi et le mercredi après-midi

## Le Comité des fêtes



### ■ Concours de pétanque (15 août 2014)

Ce concours avait réuni 42 doublettes, où tous les participants étaient ravis, en particulier les joueurs occasionnels qui se sont amusés tout l'après-midi. Certains joueurs qui ont beaucoup apprécié

la très bonne organisation menée par les membres du comité des fêtes, sont partis, avec le souhait de revenir l'année prochaine. La doublette, Emma et Christophe, père et fille, de Chalamont a parfaitement joué tout au long du concours et s'est inclinée en final face à Olivier et Philippe. Le papa était très fier des performances de sa fille. Résultat du concours général : 28 doublettes  
Finalistes : 1 : Olivier/Philippe 2 : Emma/Christophe  
Concours complémentaires : 14 doublettes  
Finalistes : 1 : Bernard Canton (St André le Bouchoux/ Bernard Revel (St Paul)  
2 : Stéphane/Vincent  
3 Doublettes enfants : 1 : Mattis/Loris  
2 : Tom/Lua  
3 : Jean-Baptiste/Juliette

### ■ Repas des Aînés (29 novembre)

Nos aînés Varaxois s'étaient réunis, le samedi 29 novembre, à la salle des fêtes, pour le traditionnel repas de Noël organisé par le Comité des Fêtes et le CCAS. Les convives ont apprécié le repas qui était composé d'une mise en bouche préparée par le Comité des Fêtes, d'un feuilleté de St Jacques et sa salade de roquette de la Pizzeria de St Paul en entrée suivi de l' incontournable dinde fermière de la boucherie Limandas cuite dans le four à pain de la Boulangerie Vélon accompagnée de ses marrons. La traditionnelle et succulente bûche de Noël de la Boulangerie Vélon a clôturé ce délicieux repas. Nos aînés Varaxois se sont régalés et ont pu faire quelques pas de danse sur la piste.



### ■ Vente de lasagnes à emporter (5 décembre)

Dès le matin, le vendredi 5 décembre, les membres du Comité des Fêtes avaient revêtu leurs tabliers pour confectionner des barquettes de lasagnes à emporter, une recette suivie à la lettre avec comme accompagnement principal, la convivialité et la bonne humeur. Vers 16h30, les personnes qui avaient commandé, se sont rendus à la salle des fêtes pour récupérer leurs alléchantes barquettes et dans la soirée chacun a pu les savourer entre amis ou en famille.



### ■ Marché de Noël (6 décembre)

Ce premier week-end de décembre, les membres du Comité des fêtes, avaient un planning bien chargé. Après la vente de lasagnes à emporter, le samedi 6 décembre, ils organisaient un marché de Noël. Plusieurs stands de produits artisanaux et locaux avaient pris place à la salle des fêtes. Aux alentours de 18h, Mireille Canton, la Présidente, assistée de Georgette Revel, Trésorière, a effectué le tirage au sort du jeu des intrus des vitrines décorées. Les enfants trépignaient d'impatience, et l'excitation était au rendez-vous à l'annonce des lots. Les plus chanceux d'entre eux sont repartis avec de jolis lots offerts par le Comité des fêtes. Puis à 20h, a eu lieu le tirage au sort de la tombola, où également de superbes lots (paniers garnis, bon d'achats etc...) offerts par les commerçants, artisans et le Comité des fêtes ont été remportés. Une agréable après-midi, où sonnait un air de fête de fin d'années, qui fût très apprécié.



## Le Sou des écoles

### ■ Vente de tartes (27 septembre)

Comme chaque année, le Sou des écoles a organisé une vente de tartes, dont les bénéfices seront utilisés pour les sorties et l'achat de matériel pédagogique. Cette vente s'est déroulée le samedi 27 septembre au centre du village. Des tartes sucrées, salées, il y en avait pour tous les goûts. Les parents d'élèves avaient confectionné les tartes dont les pâtes ont été préparées par la boulangerie Vélon. Tous les parents s'étaient mis à la tâche dans une très bonne ambiance.



### ■ Arbre de Noël (14 décembre)

Cette année, il a été proposé aux enfants un spectacle féérique, plein d'émotions et de poésie auquel ils ont pu participer. Un conte mêlant marionnettes, et projection d'images.



Inspirée d'un conte traditionnel Japonais, l'histoire est transposée chez les loups garous pour faire vivre au public une aventure dans laquelle Louison

et ses parents vont rencontrer les éléments de la nature : M. Rayons de Soleil, M. Cumulus, M. L'Ouragan ...

Les dessins du conte sont projetés par le comédien-montreur d'images du spectacle. La mise en scène, montée comme un spectacle théâtral, se déroule sous forme de petits dialogues entre le conteur et les différents personnages et situations.

L'histoire : Louison veut se marier. Jean-Lou Garou et Louna, ses parents vont l'accompagner auprès de ses prétendants et vivre des aventures riches de surprises. Qu'il fasse rêver ou sourire les enfants, il amène à faire réfléchir les plus grands et les publics sont subjugués par la magie du théâtre.

Pour clôturer cette agréable après-midi, où le Père Noël a fait son apparition, le tirage au sort de la Tombola a eu lieu enthousiasmant les heureux gagnants.

### ■ Départ du Raid des Gazelles Solidaires

Angéline Rionet, demeurant à St Paul de Varax et son amie Aurélie Josserand de Sandrans, ont quitté le sol varaxois pour se lancer dans l'aventure du Rallye Cap Fémina Aventure. Depuis bientôt 2 ans qu'elles préparaient ce projet, mercredi 2 octobre était le grand jour. Elles ont pris la direction de Villeneuve-lez-Avignon, ville départ, qui s'est réjouie d'accueillir toutes les participantes venues de toutes la France.

Pour cette 4ème édition du Cap Femina Aventure qui a lieu du 2 au 11 Octobre 2014, 70 équipages, soit 140 femmes, ont pris le départ.

8 étapes sont prévues sur le sol marocain dont une majorité sur pistes ou à travers des dunes, sans oublier la traditionnelle étape marathon des rallyes-raids (deux jours en autonomie totale). Au matin de chaque étape, chaque équipage reçoit un « Road Book » et découvre le « tracé » du jour. Le but est de suivre un parcours prédéfini sur pistes, à l'aide d'un road-book et d'une boussole, en pointant les différents contrôles de passage et en étant au plus proche du kilométrage idéal. Les deux jeunes femmes porteront le dossard N°269.

Leurs familles et amies se sont réunies mercredi en début d'après-midi, pour leurs souhaiter bonne route et surtout de rester prudente.



## ADAPEI

### ■ Vente de brioches (12 octobre)

Opération annuelle a pour objectif d'apporter un plus aux personnes polyhandicapées et d'améliorer leur vie : objectifs déjà réalisés : salle de repos et de loisirs individuel et collectif, équipements de sports adaptés, bien être, équipements divers sur environ 60 établissements existants.

Action bénévole sous l'égide de parents volontaires.

A la collecte de ce jour devant la boulangerie du village : Georges BOULANGE et Solange AUGIER remercient les donateurs et les Varaxois.



## L'Arpège Varaxois

### ■ Audition/Concert (20 juin)

Les 16 élèves de piano et guitare de l'école de musique de L'Arpège Varaxois ont présenté le résultat de leur apprentissage devant parents et amis. Le trac était très présent, surtout lorsque c'est la première fois, mais le public était déjà conquis d'avance. Un concert de jazz et un barbecue ont clôturé cette soirée.

**E D U C A T I O N**  
**C O M P O R T E M E N T**  
**CHIENS & PERROQUETS**

**06 86 53 64 91**

contact@simurgheducation.com

www.simurgheducation.com



*Simurgh*

## Les Billes de Clowns

### ■ Semaine du goût (16 octobre)

Pour la semaine du goût, les petits de Billes de Clown ont pu découvrir différentes saveurs. Le thème cette année étant la Dombes, ils ont savouré des tartines rillette de carpe au bleu de Bresse ainsi que des tartines rillette de brochet et de sandre. Ils ont également dégusté de la soupe de courgette à la vache qui rit, du cake aux carottes ainsi que des clémentines. Ils se sont léchés les babines.



### ■ Couscous à emporter (8 novembre)

Une fois de plus, les nounous de billes de clown ont remporté un vif succès pour la 3ème édition de la vente de leur couscous. 300 parts ont été préparées et vendues rapidement. L'ensemble des assistantes maternelles remercie toutes les personnes ayant participé et donne rendez-vous aux gourmets dans 2 ans. Le 8 novembre 2015, notre manifestation sera la bourse aux jouets et à la puériculture.

Le bénéfice de notre manifestation servira à financer de nombreuses activités pour les petits : sorties, spectacles, matériel pour des activités manuelles, intervenants extérieurs.

### ■ Goûter de Noël

Le jeudi 18 Décembre 2014 pour la dernière séance de Billes de Clown de l'année, les petits ont pu apprécier un goûter de Noël (chouquettes, chocolats, clémentines) financée par l'association. Ils attendent avec impatience la venue du père Noël. Les nounous de Billes de Clown vous souhaitent en joyeux Noël et une bonne année.



**AUTO-ECOLE JANY**  
 Permis B - AAC - Perfectionnement  
 Agréé permis  
 à 1€ / jour  
 01240 ST PAUL DE VARAX  
 06 79 84 23 81

**Corinne et Joël VELON**  
 BOULANGERIE - PATISSERIE  
 Pain au levain, pains spéciaux  
 Place de l'Eglise  
 01240 St Paul de Varax  
 04-74-42-50-30  
 Fermé le dimanche après midi  
 et le lundi

## La Rousse du Vieux-Jonc

### ■ Vente de quenelles de carpes (22 novembre)

La Rousse du Vieux-Jonc avait organisé une vente de quenelles de carpes et toujours le même grand succès pour cette vente. Grâce aux bénéfices, les organisateurs procèderont à un alevinage conséquent et à des travaux au plan d'eau de Buellas.



## Sur les pas de Louis Jourdan

### ■ Assemblée Générale de l'association (5 décembre)



L'association qui anime le musée de peinture Louis Jourdan a tenu son assemblée générale le 5 Décembre dernier, en présence de M le Maire.

La collection de tableaux représente essentiellement des paysages de notre village peints au cours de la première moitié du XXème siècle. Elle est la propriété de la commune. Notre association se charge, bénévolement, de « faire vivre » le musée, de permettre au public de venir admirer les œuvres de Louis Jourdan et de favoriser la restauration des tableaux. La mairie, en partenariat avec le Conseil Général et la DRAC (Direction Régionale à l'Action Culturelle), participe, selon ses possibilités au financement de

cette restauration. Les Varaxois qui le souhaitent peuvent participer à la conservation de ce précieux patrimoine en achetant une carte de membre de l'association (cotisation annuelle : 10€) ou en faisant un don pour la restauration des tableaux dans le cadre du mécénat (crédit d'impôt de 66%). S'adresser à M Pierre Bernard (tél : 04 74 42 51 48) ou à Mme Andrée Flutet (tél : 04 74 42 51 79)

Le bilan de la saison 2014 est positif avec un nombre de visiteurs stable (environ 200), les entrées individuelles étant en hausse.

M le Maire souligne que notre association est la seule à caractère culturel à St Paul. Il suggère qu'elle prenne également en charge l'église, joyau de l'art roman ; ceci est déjà en partie le cas puisque deux membres de l'association, MM P Béjoint et P Besson, tous deux passionnés d'art sacré, assurent déjà les visites lors des journées du patrimoine et, sur demande, pour les groupes.

### En 2015 :

**Ouverture du musée du Samedi 16 Mai** (Nuit des Musées) au Dimanche 20 Septembre (Journée du Patrimoine) les Samedis et Dimanches du 16 Mai au 5 Juillet et les Vendredis, Samedis et Dimanches du 10 Juillet au 20 Septembre

**Horaires d'ouverture :** 14h30-17h30 (plus larges pour les journées du Patrimoine)

## Passion Photo Varaxoise

### ■ Galette des rois (8 janvier 2015)

Quelques membres de l'association Passion Photo Varaxoise s'étaient réunis le jeudi 8 janvier autour de la galette des rois. Cette soirée a été aussi l'occasion d'échanger les vœux pour 2015, l'ambiance était très conviviale, le cidre et la galette de la boulangerie Vélon ont été très appréciés de tous. La couronne a été remise à John Locatelli qui a découvert la très jolie fève.



## L'Union des Commerçants et Artisans Varaxois

### ■ Fin de la quinzaine commerciale (13 décembre)

Depuis le 25 novembre l'Union des Commerçants et Artisans Varaxois avait lancé une quinzaine commerciale proposant des offres à la clientèle. Celle-ci a pris fin le samedi 13 décembre. Des chapiteaux avaient pris place près de la gare, sous lesquels on pouvait savourer crêpes sucrées, goujonnettes-frites, vin chaud etc. Tout autant de douceurs qui ont su ravir les personnes présentes. Le Père Noël n'a pas non plus manqué ce rendez-vous, puisqu'il était présent pour saluer les Varaxois. Le tirage au sort de la tombola a permis aux plus chanceux de repartir avec de magnifiques lots offerts par les artisans et commerçants. Un grand bravo à l'UCAV, pour cette agréable manifestation, qui a su mêler convivialité et simplicité et bonne humeur.



## Football Club St Paul/Marlieux

### ■ Tournoi FIFA sur console vidéo

Le FCSPM Football Club Saint Paul Marlieux organisait pour la deuxième année son tournoi informatique FIFA. Malgré une ambiance passionnée et un déplacement à la salle des fêtes de Marlieux, les affluences sont mitigées par rapport à l'année dernière: 40 équipes de deux joueurs se sont affrontées (16 en -13 ans et 24 en + de 13 ans).

#### LES VAINQUEURS :

Enfants :

- tournoi majeur («ligue des champions») : Aubin et Axel
- Tournoi mineur («Europa League») : Antoine et Thibault.

Adultes :

- Tournoi majeur (« ligue des champions») : Morgan et Clément.
- Tournoi mineur («Europa League») : Marin et Killian



## Amicale des Sapeurs-pompiers



### ■ Vente et dégustation d'huitres

Comme chaque année, avant les fêtes, l'Amicale des Sapeurs-pompiers de St Paul de Varax, dans la matinée, le dimanche 21 décembre, à la caserne, a organisé sa traditionnelle vente et dégustation d'huitres.

Cette année, l'Amicale des sapeurs-pompiers a constaté une baisse des commandes, mais la matinée s'est déroulée dans une ambiance conviviale donnant un avant-goût des fêtes de fin d'année.



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

**Aide à la personne** (toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

**Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne** (entretien du linge et du cadre de vie)

**Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle**

Vous pouvez également nous proposer d'autres services...



Contactez-nous au 04 74 45 59 65, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M<sup>me</sup> Héléne BOUVARD

Espace Social - Rue Pierre Duverger - 01330 VILLARS LES DOMBES  
Îlot des Halles - Grand Rue - 01320 CHALAMONT  
h.bouvard@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de Villars les Dombes le mardi de 8h30 à 10h30
- Mairie de St Paul de Varax les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 11h à 12h
- Îlot des Halles - Grande Rue - Chalamont le jeudi de 8h30 à 10h30
- Mairie de Dompierre s/ Veyle les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 11h à 12h



# CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

caf.fr

RAPIDE, FIABLE, PROCHE DE VOUS

Par TELEPHONE : 0 810 25 01 10

(prix appel local depuis un poste fixe)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, deux services accessibles en permanence sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Pour signaler un changement de situation.
- Pour réaliser une demande par téléprocédure (avec envoi des pièces justificatives).
- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour télécharger et/ou imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre Caf.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

• 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour consulter votre dossier :
  - date et détail des paiements,
  - état de traitement de votre courrier,
  - demande d'une attestation de paiement.

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du [caf.fr](http://caf.fr) (en un clic sur le lien "code confidentiel perdu" ou "numéro allocataire perdu"), ou par courrier.



Ain Profession Sport & Culture (APSC), une association au service des associations et collectivités !

Ain Profession Sport & Culture accompagne depuis plus de 20 ans les clubs et associations dans la gestion de leur structure avec pour mission spécifique le soutien, la promotion et la pérennisation des emplois dans les métiers du sport et de l'animation.

Outre la valorisation de la filière professionnelle, son action permet d'améliorer la qualité et la sécurité des pratiques grâce à un encadrement qualifié et surtout de créer des emplois stables.

Plusieurs services sont proposés par APSC :

- **L'aide au recrutement** : APSC accompagne les associations dans la définition des compétences nécessaires, recherchent les candidats correspondant aux besoins et mettent les professionnels en relation avec les employeurs. Les associations bénéficient également gratuitement de la mise en ligne de leur offre sur le site [www.ain-profession-sport.fr](http://www.ain-profession-sport.fr).
- **L'accompagnement dans le rôle d'employeur** : APSC bénéficie du label CRIB (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative et apporte à ce titre conseils juridiques et financiers aux employeurs associatifs (droit du travail, réglementation sur l'encadrement des activités), étude technique et financière de poste, montage de dossiers de financement.
- **L'aide à la gestion administrative des emplois** : APSC propose la gestion et l'établissement des fiches de paie et des déclarations sociales.
- **La mise à disposition de personnel qualifié** : APSC emploie plus de 200 intervenants qu'elle met à disposition des clubs et collectivités tout au long de l'année.

Une équipe compétente se tient à la disposition des clubs.

Plus d'informations : Ain Profession Sport & Culture ZA De Domagne 01250 Ceyzériat  
T. 04 74 22 50 57 – F. 04 74 22 72 61 email : [ain-profession-sport@wanadoo.fr](mailto:ain-profession-sport@wanadoo.fr)



Dispositif de participation citoyenne dans l'Ain

Historique

Le dispositif de participation citoyenne résulte du concept "neighbourhood watch" ("voisins vigilants") mis en œuvre depuis de nombreuses années aux États-Unis et au Grand-Bretagne notamment. L'État soutient depuis trois ans l'initiative des voisins vigilants (ou participation citoyenne). Dans l'Ain, le premier protocole a été signé le 30 janvier 2012. Il consiste à l'installation d'une chaîne de vigilance et de diffusion amplifiée la prévention de proximité vis-à-vis de tous les habitants et faciliter l'échange d'informations entre la population et les forces de sécurité.

Qui est concerné ?

Il repose sur un partenariat entre les services de l'état (préfecture, gendarmerie, police), les communes et les habitants.

Quels sont les objectifs ?

Ce dispositif permet :
 

- de lutter plus efficacement contre la délinquance,
- de rassembler et protéger la population,
- de renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier,
- d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité,
- d'encourager les habitants à la réalisation d'actes de prévention périmétriques,
- de constituer une chaîne d'alerte entre les référents de quartier volontaires et les acteurs de la sécurité.

Comment mettre en œuvre le dispositif ?

Les étapes préalables à la mise en œuvre du dispositif sont :
 

- identifier les communes et quartiers susceptibles d'être affectés par des actes de délinquance,
- rechercher l'adhésion des maires des communes concernées,
- sensibiliser la population et rechercher son engagement.

Formaliser le dispositif : le préfet de département, le maire et le commandant du groupement de gendarmerie départementale ou le directeur départemental de la sécurité publique de l'Ain, signent un protocole d'engagement.

Un outil efficace pour lutter contre les atteintes aux biens

Dans les communes ou quartiers où le dispositif a été mis en œuvre dans l'Ain, une baisse encourageante de la délinquance d'appropriation a été observée. L'efficacité de ce concept suppose :
 

- l'opération d'un dialogue constant entre les référents et la population et des échanges réguliers entre ceux-ci et la gendarmerie ou la police,
- l'intervention préventive des forces de l'ordre en fonction des informations reçues,
- la communication périodique de la police ou de la gendarmerie sur certaines mesures de prévention et sur certains faits ou phénomènes de délinquance,
- le retour à l'expérience régulier entre les différents acteurs.

La rôle du référent

Fondé sur la solidarité de voisinage et la prévention, les référents volontaires contribuent à la vigilance collective à l'égard des événements suspects. Ils jouent un rôle d'interface en diffusant l'information aux habitants du quartier aux gendarmes ou aux policiers. En outre, ils, bien entendu, les référents ne se substituent aux forces de sécurité. La police ou la gendarmerie, en liaison permanente avec les maires, alerte les référents de la réalisation de faits ou de phénomènes particuliers visant aux quartiers où un acteur considère.

Le rôle du maire

Le maire, partenaire incontournable, valide le concept et identifie en collaboration avec les services de sécurité, les quartiers. Il organise les réunions publiques d'information et participe à la communication et à la promotion du dispositif.

LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA SÉCURITÉ DE VOS BIENS EST UN OUVRIER À L'ŒUVRE ! Elle implique nécessairement votre adhésion et votre participation



GENDARMERIE NATIONALE  
PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

- Ne laissez pas entrer les personnes inconnues
- Fermez toujours votre habitation (même si vous êtes absent quelques heures)
- Ne laissez pas d'importants sommes d'argent, d'or et de bijoux dans votre habitation (surtout dans les pièces de vie)
- Évitez de laisser des clés, trousses de clés de valeur dans le tableau de votre
- Privilégiez votre logement : groupez votre habitation à l'abri de vents, arbres, buissons (les biens peuvent être remplacés)
- Evitez d'absence : sollicitez vos amis, vos parents, vos voisins
- Ne laissez pas vos papiers, téléphones mobiles et autres valeurs à portée de votre domicile (les vols sont très fréquents)
- Décrivez les caractéristiques physiques et autres à votre quartier, informez les voisins (téléphoniquement ou autrement)
- Signalez votre absence et retour à la police de gendarmerie, gendarmerie territoriale ou police
- Si vous êtes victimes d'un cambriolage, ne touchez à rien !
  - Composez le 17

**CROIX-ROUGE**  
Délégation de VILLARS LES DOMBES

POUR MIEUX CONNAITRE LA DELÉGATION DE NOTRE CANTON

**NOS DIFFÉRENTES ACTIONS**

Aides (financières et alimentaires) auprès des plus démunis  
**Vestiaire** : Tri et vente de vêtements deux fois par mois (ouvert à tous)  
 Deux ventes annuelles de fleurs et plantes  
 Une matinée théâtrale  
 Guêpe Nationale  
 Collecte de produits alimentaires  
 Visite de fin d'année aux résidents des deux maisons de retraite

**VOUS AVEZ ENVIE DE NOUS REJOINDRE ET NOUS AIDER, N'HÉSITEZ PAS**

Enfin, nous ne faisons pas de porte à porte pour rassembler les dons - mais vous pouvez les déposer dans notre boîte à lettres ou les remettre à votre délégué local, un reçu fiscal vous sera remis. Merci par avance de votre générosité.

37, rue Paul Duperrier 01330 VILLARS LES DOMBES. ☎ : 06 77 38 44 98 ou 04.74.24.50.75

**Le CLIC Dombes Saône Côtière**

Un dispositif public, gratuit, de proximité pour tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées à partir de 60 ans et les personnes handicapées.

**Accueil, écoute, information, conseil et orientation sur ...**

Les aides à domicile, financières et techniques

Les impôts      Le logement

Les loisirs et les transports      La santé

La succession      La retraite

CLIC Dombes Saône Côtière  
 37 Rue du Collège 01330 VILLARS LES DOMBES. Villars les Dombes, Trévoux, Chalamont, Miribel, Montluel,  
 04.74.98.39.19 et/ou 06.84.53.20.37  
 E-mail : clicdombes.saone@wanadoo.fr

Permanences : De 9h à 11h

**SERIMADD**  
Service de Soins Infirmiers à domicile

**SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE DOMBES POUR PERSONNES AGEES**

**POURQUOI :**

- Aide dans les SOINS quotidiens aux personnes âgées, relevant d'une prescription médicale.

**CONDITIONS D'ENTREE :**

- Résider sur les cantons de Chalamont, Villars les Dombes ou sur les communes de Lent et Servas
- Avoir plus de 60 ans
- Avoir une prescription médicale
- Avoir une pathologie invalidante

**PRISE EN CHARGE :**

- Il faut qu'une place soit disponible (capacité de 32 places)
- Visite d'évaluation de l'Infirmière Coordinatrice
- Soins prodigués par Aide-Soignante diplômées d'Etat
- Pas d'avance de frais

Le service est géré par l'Association SANTE DOMBES présidé par Mme THERVILLE Thérèse

**Coordonnée pour plus d'information :**  
 Adresse : 318 grande rue 01320 CHALAMONT  
 Tél. : 04 74 46 91 84  
 Mail : [serimadd@wanadoo.fr](mailto:serimadd@wanadoo.fr)  
 Horaire d'ouverture du bureau : 8h00 – 16h00

**SERV'emploi Dombes Saône**  
2005 / 2015 :  
10 années au service des habitants et de l'emploi

SERV'emploi Dombes Saône est une « association intermédiaire » née en 2005 de la volonté d'habitants du secteur Dombes Val de Saône.

Trois priorités complémentaires :

**1) l'accès à l'emploi pour tous**

En lien avec Passerelle en Dombes, SERV'emploi affirme son engagement à accueillir toutes les Varaxoises et tous les Varaxois qui se posent des questions sur leur évolution professionnelle, leur accès ou leur retour à l'emploi.

L'association a accueilli plus de 1700 personnes depuis le début de son activité. Tous et toutes ont été conseillés et parfois réorientés vers d'autres solutions mieux adaptées à leur situation.

En 2014, 120 personnes ont été salariées en direct par l'association.

L'association participe aux initiatives locales afin de développer les services aux habitants : garde d'enfants, création d'activités et d'emplois, transports, financement de projets. Vous avez un projet, une idée ? Contactez-nous au 04 74 00 06 73 ou venez nous rencontrer à Trévoux ou à St Paul de Varax sur rendez-vous !

**2) la mise à disposition de personnel**

Pour les artisans, associations, collectivités publiques, professions libérales et entreprises de moins de 20 personnes, SERV'emploi Dombes Saône répond aux demandes de remplacement ponctuel de salariés : congés payés, maternité ou arrêt maladie.

Missions déjà pourvues : accueil secrétariat, comptabilité, agent d'entretien, animation, intervention en périscolaire, entretien espaces verts, livraison interne, aide au déménagement, production.

L'association intervient également en cas de besoins saisonniers ou de surcroît d'activité.

**3) le développement des services à domicile**

SERV'emploi est agréée "Emplois Familiaux" par la Préfecture et "Association Intermédiaire" par la DIRECCTE de l'Ain (ex Direction Départementale du Travail de l'Ain)

La plaquette de présentation est disponible en mairie.

En complément des solutions existantes, l'association propose son service de mise à disposition de personnel auprès des particuliers dans le cadre des emplois familiaux :

- > Ménage, repassage, entretien régulier ou mise à disposition ponctuelle
- > Taille de haies, tonte de pelouse, jardinage,
- > Bricolage et réparations simples (sans intervention sur flux, électricité, eau, gaz)
- > Surveillance d'enfants de plus de trois ans, soutien scolaire.

Pour vous libérer du temps ou pour vous faire aider chez vous, la démarche est simple :

- Vous exprimez votre demande au 04 74 00 06 73 ;
- L'association, en tant qu'employeur, se charge du recrutement, des fiches de paie et du suivi du personnel ;
- Le salarié de l'association effectue la mission correspondant à vos besoins.

**Avantage maintenu en 2015 :**

**crédit d'impôt ou déduction fiscale de 50 % des sommes payées**  
 suivant conditions de la loi de finances en vigueur.

SERV'emploi Dombes Saône  
 627 route de Jassans - 01600 TREVOUX  
 Téléphone : 04 74 00 06 73 - Télécopie : 04 74 08 41 33  
 Email : [contact@servemploi.fr](mailto:contact@servemploi.fr)  
 Site : [www.servemploi.fr](http://www.servemploi.fr)

**Rendez-vous possible sur Saint Paul de Varax**



**Le territoire du CLD**



Vous êtes habitant des communes suivantes,  
Rejoignez-nous :

**Communauté de Communes Canton de Chalamont :** Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-palud, Grans, Le Plantay, St-Nizier-le-Désert, Versailles, Villette-sur-Ain.

**Communauté de Communes Centre Dombes :** Bouligneux, Birieux, La-Chapelle-du-Châtelard, Lapeyrouse, Marlieux, Mionnay, Monthieux, St-André-de-Corey, St-Germain-sur-Renom, St-Marcel, Ste-Olive, St-Paul-de-Varax, Villars-les-Dombes.

**Communauté de Communes Chalaronne Centre :** Abergement-Clémencia, Baneins, Chaneins, Chatillon-sur-Chalaronne, Condeissiat, Dompierre-sur-Chalaronne, Neuville-les-Dames, Relevant, Romans, St-André-le-Bouchoux, St-Trivier-sur-Moignans, Sandrans, Sulignat, Valeins.

**Communauté de Communes Dombes Saône Vallée :** Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Civrieux, Farcins, Frans, Massieux, Misérieux, Parcieux, Rancé, Reyrieux, St-Bernard, St-Didier-de-Formans, Ste-Euphémie, St-Jean-de-Thurigneux, Toussieux, Trévoux, Villeneuve.

**Communauté de Communes Montmerle 3 rivières :** Chaleins, Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurey, Messimy-sur-Saône, Montceaux, Montmerle-sur-Saône.

réalisation, conception, CLD Dombes Saône, mars 2014.

**CLD Dombes Saône**  
**La parole aux citoyens**

Conseil Local de Développement  
Dombes Saône  
333, rue de la mairie  
01480 Jassans Riottier  
Tel. : 04.74.09.84.27  
cld.dombes.saone@gmail.com  
  
www.cld-dombes-saone.fr



C L D Dombes Saône



**Conseil Local de Développement**  
**Dombes Saône**  
**La parole aux citoyens !**

Vous souhaitez :

- Favoriser la participation des citoyens à la mise en œuvre des politiques territoriales,
- Réfléchir à l'avenir du territoire et faire des propositions pour améliorer la qualité de vie des habitants,
- Promouvoir le développement durable,
- Suivre et évaluer les actions mises en œuvre par les élus.

**Alors rejoignez-nous**

*Ne pas jeter sur la voie publique*

**TAXI DRIVE**  
N°2 St Paul De VARAX

**24H/24H 7 jours sur 7.**  
Transferts gares, Aéroport.  
Transports de Particuliers ou Professionnels et Colis, Toutes Destinations.  
-Mise à Disposition avec Chauffeur.  
-Transport Adapté à vos Besoins.

**TAXI**

Réservations:  
**06.58.18.84.87**  
taxidrive@bbox.fr

## ■ LA POSTE

### Horaires :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi De 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H15
- Samedi 8H30 à 12H

### Levée du courrier

- Lundi au vendredi : 15H30
- Samedi: 11H30

## ■ PERMANENCE DE L'ASSISTANCE SOCIALE (MME MUNERET)

Les 1er et 3ème jeudis du mois sur rendez-vous à partir de 9 heures (salle du 3ème âge).

04.74.98.32.00 (Bureau à Villars) et 04.74.42.54.25 (Bureau St Paul)

## ■ HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

- Lundi, Mardi, jeudi, vendredi 8H-12H / 15H-17
- Mercredi, 8h à 11h
- Samedi, Le 1er et 3ème samedi du mois de 9h à 12h.

## ■ BIBLIOTHEQUE

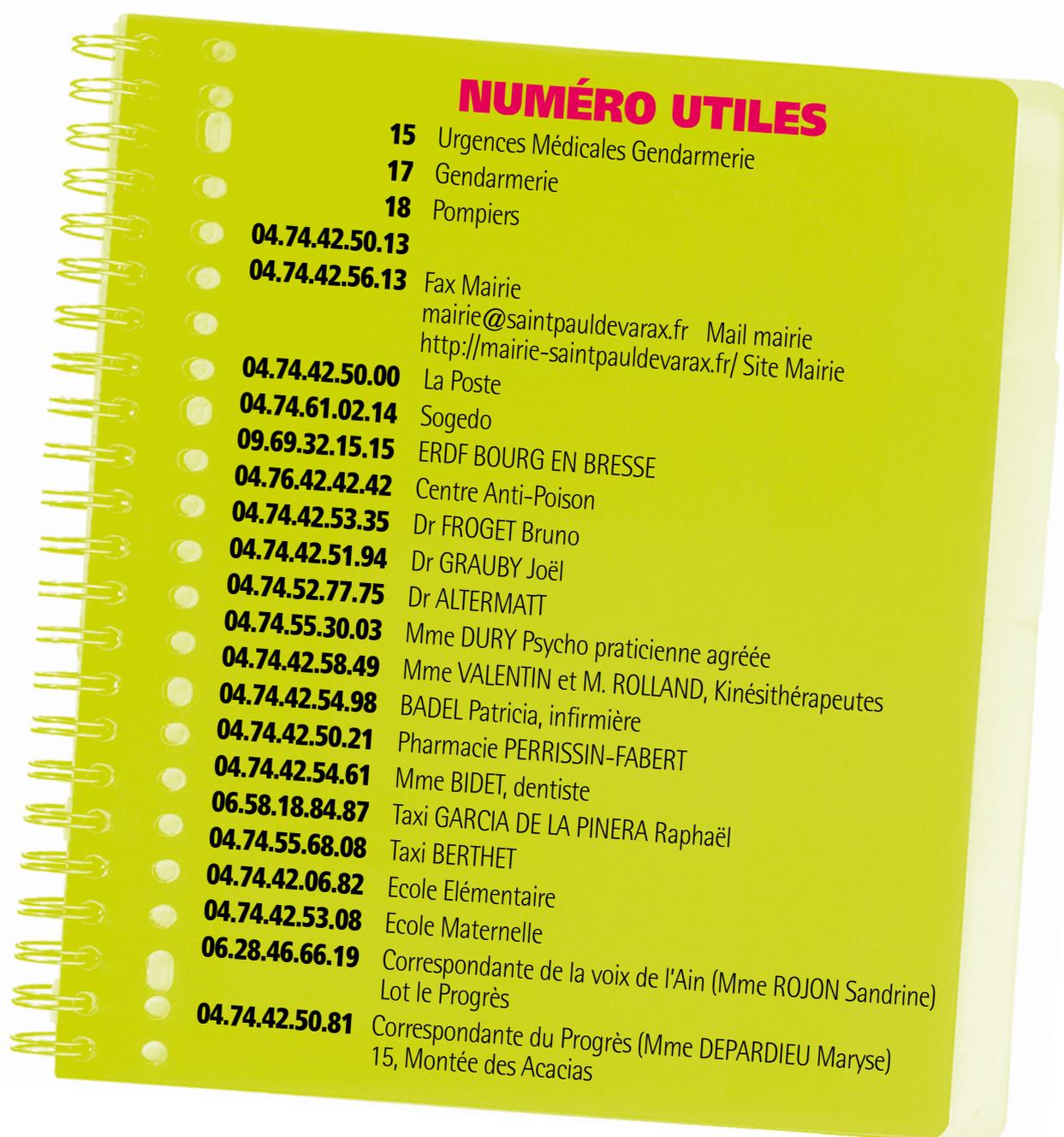
- Mercredi : 15h-17h
- Samedi : 9h30-11h30

Tarifs : 8€ / an pour les adultes.

Gratuit pour les enfants et scolaires.

## ■ SERVICE POINT VERT DU CREDIT AGRICOLE : BOULANGERIE VELON

Possibilité de retirer de 20 à 100 € par jour et de faire des remises de chèques.



## ■ DECHETTERIE de VILLARS LES DOMBES

La Communauté de Communes Centre Dombes souhaite rappeler à ses usagers les principales recommandations en matière de gestion des déchets. Il est essentiel que chacun d'entre nous mette tout en œuvre pour les respecter. Pour évacuer vos déchets, nous avons fait le choix d'une collecte en porte à porte hebdomadaire pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers recyclables. Pour les déchets qui ne peuvent être acceptés à la collecte (filiales de traitement spécifiques), nous vous demandons de bien vouloir vous replier vers les points d'apport volontaire (déchèteries, colonnes à verre/à vêtements).

Il convient d'être particulièrement attentif aux points suivants :



- **Ordures ménagères** (poubelles vertes / sacs noirs) : évitez les déchets recyclables ! Ce qui doit être apporté en déchèterie est systématiquement refusés (déchets végétaux, matériels électriques et électroniques, gravats, encombrants, toxiques, ferraille, verre, textiles...).

- **Emballages recyclables** (poubelles / sacs jaunes) : restons simples, sont acceptés

- o les papiers journaux magazine, cartons d'emballage et briques alimentaires



- o les bouteilles et flacons plastique (vides),



- o les emballages métalliques (vides).



### Les erreurs à éviter :



En ce qui concerne les déchèteries de Villars les Dombes (ZAC de la tuilerie) et de Saint André de Corcy (route de Montluel), ces installations sont ouvertes aux personnes munies d'un badge d'accès. Pour obtenir ce badge, il suffit d'être résidant du territoire et de s'adresser au secrétariat de la Communauté de Communes (ouvert du lundi au vendredi, 8h30-12h00 / 13h30-17h00) sur présentation d'un justificatif de domicile récent. Le badge est gratuit mais facturé en cas de renouvellement (5€). Nous précisons que le décompte des passages est remis à zéros automatiquement à chaque changement d'année, il n'y a donc aucune démarche à faire a posteriori.

Sur place, vous êtes accueillis puis orientés par du personnel disponible et qualifié. Pour réduire au maximum les temps d'attente, nous vous recommandons de vous présenter avec des déchets pré-triés.

Pour plus de détails sur les conditions d'accès (types de véhicules autorisés, horaires d'été/d'hiver...), nous vous invitons à nous contacter ou à consulter notre site internet ([cc-centredombes.fr](http://cc-centredombes.fr)).

Enfin, des bacs ordures ménagères et de tri (30€ ou 48€ selon modèle) ainsi que des composteurs de jardin (20€-25€) sont toujours disponibles à la vente. N'hésitez pas à en profiter.

Nous espérons que ces recommandations vous seront utiles. Seul un effort collectif nous permettra de réduire significativement l'impact de nos déchets sur les finances publiques et sur l'environnement.

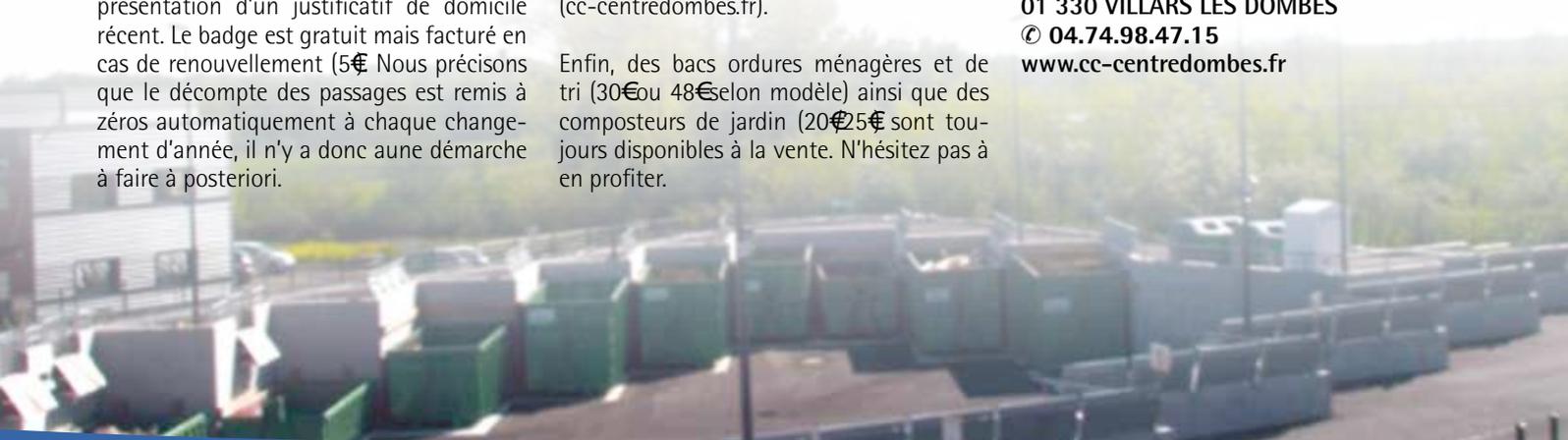
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CENTRE DOMBES**  
ZAC de la Tuilerie – BP 6  
01 330 VILLARS LES DOMBES  
☎ 04.74.98.47.15  
[www.cc-centredombes.fr](http://www.cc-centredombes.fr)

**REFUS DE COLLECTE**

Si votre poubelle contient à la fois des ordures ménagères et des déchets recyclables, la collecte sera refusée. Il y a refus.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?  
Communauté de Communes Centre Dombes  
☎ 04 74 98 47 15

Les déchets  
qui ne respectent pas  
ces règles de base peuvent  
être refusés  
à la collecte.



# TER RHÔNE-ALPES

32

Horaires du 14.12.2014  
au 04.07.2015

Retrouvez vos  
fiches horaires  
TER actualisées  
En 1 clic...



## BOURG-EN-BRESSE ⇨ LYON

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

| *Sauf jours fériés        | Lun à Ven* | Dim et Fêtes | Lun à Ven* | Tous les jours |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
|---------------------------|------------|--------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| <b>BOURG-EN-BRESSE</b>    | 05.31      | 06.01        | 06.16      | 06.31          | 07.31      | 07.43          | 08.03      | 08.31          | 08.44      | 09.16          | 10.31      | 10.45          | 11.31      | 12.31          | 13.31      | 14.31          | 15.16      | 16.31          | 17.31      | 17.48          | 18.31 | 18.46 | 19.31 | 19.46 | 20.31 | 21.01 | 21.16 | 22.01 | 22.16 | 23.01 | 23.16 |       |
| St-Paul-de-Vaux           | 05.58      | 06.09        | 06.39      | 06.59          | 07.59      | 08.11          | 08.39      | 09.09          | 09.34      | 10.04          | 10.39      | 10.45          | 11.39      | 12.39          | 13.39      | 14.39          | 15.34      | 16.39          | 17.39      | 17.45          | 18.39 | 18.45 | 19.39 | 19.45 | 20.39 | 21.09 | 21.19 | 22.09 | 22.19 | 23.09 | 23.19 |       |
| VILLARS-LES-DOBES (A)     | 05.58      | 06.28        | 06.54      | 07.03          | 07.58      | 08.11          | 08.38      | 09.08          | 09.34      | 10.04          | 10.39      | 10.45          | 11.39      | 12.39          | 13.39      | 14.39          | 15.34      | 16.39          | 17.39      | 17.45          | 18.39 | 18.45 | 19.39 | 19.45 | 20.39 | 21.09 | 21.19 | 22.09 | 22.19 | 23.09 | 23.19 |       |
| VILLARS-LES-DOBES (D)     | 06.03      | 06.33        | 06.54      | 07.03          | 07.58      | 08.11          | 08.38      | 09.08          | 09.34      | 10.04          | 10.39      | 10.45          | 11.39      | 12.39          | 13.39      | 14.39          | 15.34      | 16.39          | 17.39      | 17.45          | 18.39 | 18.45 | 19.39 | 19.45 | 20.39 | 21.09 | 21.19 | 22.09 | 22.19 | 23.09 | 23.19 |       |
| St-Marcel-en-Dombes       | 06.10      | 06.40        | 07.10      | 07.20          | 08.10      | 08.14          | 08.30      | 09.00          | 09.26      | 09.56          | 11.10      | 11.14          | 12.10      | 13.10          | 14.10      | 15.10          | 16.07      | 17.10          | 18.10      | 18.16          | 19.10 | 19.16 | 20.10 | 20.16 | 21.10 | 21.16 | 22.10 | 22.16 | 23.10 | 23.16 |       |       |
| St-André-de-Corcy         | 06.14      | 06.45        | 07.14      | 07.24          | 08.14      | 08.19          | 08.34      | 09.04          | 09.30      | 10.00          | 11.14      | 11.19          | 12.14      | 13.14          | 14.14      | 15.14          | 16.07      | 17.14          | 18.14      | 18.20          | 19.14 | 19.20 | 20.14 | 20.20 | 21.14 | 21.20 | 22.14 | 22.20 | 23.14 | 23.20 |       |       |
| Moloney                   | 06.19      | 06.49        | 07.19      | 07.29          | 08.19      | 08.23          | 08.38      | 09.08          | 09.34      | 10.04          | 11.19      | 11.23          | 12.19      | 13.19          | 14.19      | 15.19          | 16.07      | 17.19          | 18.19      | 18.25          | 19.19 | 19.25 | 20.19 | 20.25 | 21.19 | 21.25 | 22.19 | 22.25 | 23.19 | 23.25 |       |       |
| Les Echelles              | 06.23      | 06.53        | 07.23      | 07.33          | 08.23      | 08.28          | 08.43      | 09.13          | 09.39      | 10.09          | 11.23      | 11.28          | 12.23      | 13.23          | 14.23      | 15.23          | 16.07      | 17.23          | 18.23      | 18.29          | 19.23 | 19.29 | 20.23 | 20.29 | 21.23 | 21.29 | 22.23 | 22.29 | 23.23 | 23.29 |       |       |
| St-Marcel-en-Dombes       | 06.30      | 07.00        | 07.30      | 07.40          | 08.30      | 08.35          | 08.50      | 09.20          | 09.46      | 10.16          | 11.30      | 11.35          | 12.30      | 13.30          | 14.30      | 15.30          | 16.07      | 17.30          | 18.30      | 18.36          | 19.30 | 19.36 | 20.30 | 20.36 | 21.30 | 21.36 | 22.30 | 22.36 | 23.30 | 23.36 |       |       |
| <b>LYON-PART-DIEU (A)</b> | 06.40      | 07.10        | 07.37      | 07.40          | 08.40      | 08.52          | 09.40      | 09.26          | 09.26      | 09.26          | 10.37      | 11.40          | 11.26      | 12.40          | 13.40      | 14.40          | 15.40      | 16.37          | 17.40      | 17.26          | 18.40 | 18.26 | 19.40 | 19.26 | 20.40 | 20.26 | 21.40 | 21.26 | 22.40 | 22.26 | 23.40 | 23.26 |
| <b>LYON-PERRACHE (A)</b>  | 06.55      | 07.25        | 07.43      | 07.55          | 08.55      | 08.47          | 09.03      | 09.53          | 09.49      | 09.49          | 11.00      | 11.26          | 11.39      | 12.55          | 13.55      | 14.55          | 15.55      | 16.55          | 17.55      | 17.38          | 18.55 | 18.35 | 19.55 | 19.35 | 20.55 | 20.35 | 21.55 | 21.35 | 22.55 | 22.35 | 23.55 | 23.35 |

Les espaces 1ère classe de ce TER sont accessibles avec un billet de 2nde classe.

Train du Transport Express Régional

Autocar du Transport Express Régional

Certains travaux peuvent modifier les horaires communiqués dans cette fiche. Avant votre départ, consultez ALLO TER au : 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé), le site internet : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com) (Rhône-Alpes), l'affichage en gare.

Tous les trains TER sont autorisés au transport gratuit des vélos selon la place disponible. Pour la sécurité de tous, en cas de forte affluence, merci de ne pas tenter de monter à bord avec votre vélo sans l'autorisation du contrôleur.

Rappel : les vélos ne sont pas acceptés dans les autocars TER.

Pour se rendre à Lyon en train, navettes autocars de l'AIN possibles au départ de Chalmont et Châtillon-sur-C. vers la gare de Villars-les-Dombes. Tout savoir : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com), ALLO TER : 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé), [www.car.ain.fr](http://www.car.ain.fr) ou 04 74 22 14 20.

Circule jusqu'au 24 déc et à partir du 5 jan.  
Circule tous les jours jusqu'au 4 jan ; circule du lun au ven et les dim du 8 au 21 juin ; les 27, 28 juin et 4 juil.  
Circule tous les jours du 5 jan au 6 juin sauf les 11 jan, 22, 29 mars et 26 avr.  
Ces horaires sont donnés sous réserve de toute modification. 552 049 477 RCS Paris

## LYON ⇨ BOURG-EN-BRESSE

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

| *Sauf jours fériés        | Lun à Ven* | Dim et Fêtes | Lun à Ven* | Tous les jours |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
|---------------------------|------------|--------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|------------|----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| <b>LYON-PERRACHE</b>      | 06.08      | 07.08        | 07.15      | 08.08          | 10.08      | 11.08          | 12.08      | 13.08          | 14.08      | 15.08          | 16.08      | 16.17          | 17.08      | 17.17          | 17.38      | 17.55          | 18.08      | 18.17          | 18.38      | 18.55          | 19.08 | 19.58 | 20.08 | 21.08 | 21.13 | 22.08 | 22.13 | 23.08 | 23.13 |
| <b>LYON-PART-DIEU (D)</b> | 06.20      | 07.34        | 08.20      | 08.20          | 10.20      | 11.20          | 12.20      | 13.20          | 14.20      | 15.20          | 16.20      | 16.34          | 17.08      | 17.30          | 17.50      | 18.08          | 18.20      | 18.34          | 18.50      | 19.08          | 19.20 | 20.08 | 20.20 | 21.20 | 21.25 | 22.20 | 22.25 | 23.20 | 23.25 |
| St-Marcel-en-Dombes       | 06.30      | 07.30        | 08.30      | 08.37          | 10.30      | 11.30          | 12.30      | 13.30          | 14.30      | 15.30          | 16.30      | 17.00          | 17.37      | 17.37          | 18.07      | 18.07          | 18.37      | 19.07          | 19.07      | 19.37          | 19.37 | 20.37 | 20.37 | 21.37 | 21.44 | 22.37 | 22.44 | 23.37 | 23.44 |
| St-André-de-Corcy         | 06.41      | 07.41        | 08.41      | 08.46          | 10.41      | 11.41          | 12.41      | 13.41          | 14.41      | 15.41          | 16.41      | 17.11          | 17.31      | 17.31          | 18.11      | 18.11          | 18.41      | 19.11          | 19.11      | 19.41          | 19.41 | 20.41 | 20.41 | 21.41 | 21.48 | 22.41 | 22.48 | 23.41 | 23.48 |
| VILLARS-LES-DOBES (A)     | 06.57      | 07.57        | 08.57      | 09.03          | 11.07      | 12.07          | 13.07      | 14.07          | 15.07      | 16.07          | 17.07      | 17.27          | 17.30      | 17.50          | 18.27      | 18.30          | 18.57      | 19.27          | 19.30      | 19.57          | 20.07 | 20.57 | 21.07 | 22.07 | 22.13 | 23.07 | 23.13 | 24.07 | 24.13 |
| VILLARS-LES-DOBES (D)     | 07.02      | 08.02        | 09.02      | 09.03          | 11.02      | 12.02          | 13.02      | 14.02          | 15.02      | 16.02          | 17.02      | 17.22          | 17.30      | 17.50          | 18.27      | 18.30          | 18.57      | 19.27          | 19.30      | 19.57          | 20.07 | 20.57 | 21.07 | 22.07 | 22.13 | 23.07 | 23.13 | 24.07 | 24.13 |
| St-Paul-de-Vaux           | 07.09      | 08.09        | 09.09      | 09.16          | 11.09      | 12.09          | 13.09      | 14.09          | 15.09      | 16.09          | 17.09      | 17.29          | 17.38      | 18.09          | 18.39      | 18.59          | 19.29      | 19.38          | 19.69      | 20.09          | 21.09 | 22.09 | 22.16 | 23.09 | 23.16 | 24.09 | 24.16 | 25.09 | 25.16 |
| <b>BOURG-EN-BRESSE</b>    | 07.29      | 08.14        | 09.41      | 10.41          | 11.29      | 12.29          | 13.29      | 14.29          | 15.29      | 16.29          | 17.29      | 17.14          | 17.57      | 18.29          | 18.15      | 18.57          | 19.29      | 19.17          | 19.17      | 19.37          | 20.29 | 21.02 | 21.21 | 22.29 | 22.21 | 23.41 | 23.41 | 24.29 | 24.21 |

Les espaces 1ère classe de ce TER sont accessibles avec un billet de 2nde classe.

Train du Transport Express Régional

Autocar du Transport Express Régional

Certains travaux peuvent modifier les horaires communiqués dans cette fiche. Avant votre départ, consultez ALLO TER au : 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé), le site internet : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com) (Rhône-Alpes), l'affichage en gare.

Tous les trains TER sont autorisés au transport gratuit des vélos selon la place disponible. Pour la sécurité de tous, en cas de forte affluence, merci de ne pas tenter de monter à bord avec votre vélo sans l'autorisation du contrôleur.

Rappel : les vélos ne sont pas acceptés dans les autocars TER.

Pour se rendre à Lyon en train, navettes autocars de l'AIN possibles au départ de Chalmont et Châtillon-sur-C. vers la gare de Villars-les-Dombes. Tout savoir : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com), ALLO TER : 09 69 32 21 41 (appel non surtaxé), [www.car.ain.fr](http://www.car.ain.fr) ou 04 74 22 14 20.

Circule jusqu'au 24 déc et à partir du 5 jan.  
Ces horaires sont donnés sous réserve de toute modification. 552 049 477 RCS Paris



Recherchez vos horaires en temps réel sur le site **SNCF TER Rhône-Alpes**



## Une sportive Varaxoise mise à l'honneur

**Alison Bollecques**, jeune Varaxoise de 17 ans, nous fait découvrir son activité sportive : le lancer de marteau, une discipline qui ne s'affiche pas au premier rang des sports que les jeunes pratiquent aujourd'hui.

Alison a d'abord pratiqué la gym sportive où elle a raflé toutes les récompenses, tient à préciser sa maman avec beaucoup de fierté.

Marie-Hélène, sa maman, très attentionnée et connaissant les prouesses sportives de sa fille, l'a dirigée alors vers l'athlétisme.

Il y a 7 ans, Alison rejoint l'EAB (l'Entente Athlétique Bresane) où elle touchera à toutes les disciplines (courses, saut et lancer).

Au bout de 2 ans, elle décide de se spécialiser dans une certaine discipline : le lancer de marteau.

Elle nous en explique avec précisions et surtout beaucoup de passion les principes.

« Il faut savoir que le lancer de marteau est une discipline de l'athlétisme qui consiste à lancer un boulet en acier dont le poids varie de 3-4kg pour les femmes à 7kg pour les hommes, le plus loin possible sans sortir du cercle de

lancement. Le boulet, appelé marteau est fixé à un câble en acier relié à une poignée pour une meilleure prise en main. L'objectif est de faire prendre de la vitesse à son marteau, en le faisant tourné 2 à 3 fois autour de notre tête, puis on accélère de manière continue en tournant 3 à 4 fois sur nous-même tout en restant dans le cercle. Il n'y a pas seulement la difficulté de ne pas sortir du cercle mais le marteau doit aussi absolument sortir de la cage et atterrir dans l'aire de lancement.

Lorsque l'on connaît un peu mieux les principes, on imagine un certain gabarit pour les lanceurs, mais Alison nous en démontre le contraire.

« On ne naît pas lanceur, on le devient grâce au travail »

« Je m'entraîne 2 fois par semaine avec des séances de 2 heures, au stade de Lachagne à Bourg. »

Si on lui pose la question concernant ses récompenses et victoires, elle répond avec beaucoup de modestie :

Championne de l'Ain depuis 2009, elle enchaîne les plus hautes places sur les podiums. Depuis février 2014, elle détient le record de lancer de l'Ain dans la catégorie Cadette, avec une longueur de 57,10 mètre et en Juillet 2014, elle obtient également le titre de Championne de France Cadette avec une longueur de 54,92 mètre ; une très grande fierté pour sa maman ainsi que pour son club. Tout récemment, à la salle polyvalente de Montluel, elle a été honorée lors de la cérémonie du Comité Départemental Olympique et Sportif. Cette 21<sup>e</sup> édition a été parainée par deux anciens footballeurs Stéphane Roche et Bernard Lacombe, un immense privilège pour notre jeune Varaxoise.

Scolarisée en terminale ST 2S au lycée Edgar Quinet à Bourg-en-Bresse, Alison, n'en oublie pas ses études et envisage un avenir professionnel en tant qu'éducatrice pour les jeunes.

Félicitations à cette jeune sportive Varaxoise, qui apporte une très grande fierté à sa famille et à notre commune.

Championne de l'Ain junior en Décembre 2014 et Championne régionale junior en Janvier 2015.



## Roland Gillet

Né le 04/01/1957 à Bourg en Bresse, il a d'abord résidé dans le cœur du village puis par la suite, ses parents se sont installés dans une ferme route du Bouchoux.

Son papa a travaillé à la tréfilerie de Bourg, et sa maman s'est occupée d'élever ses 6 enfants ainsi que les travaux à la ferme.

Après ses études, Roland rentre à la fromagerie Bresse Bleu à Servas.

Très jeune il a pratiqué du sport et s'est investi dans la vie associative. Pendant une dizaine d'années, il a pratiqué l'Aïkido avec le Dr Ballerín, ancien médecin généraliste de la commune, pour ceux qui ne l'on pas connu.

Il a été Président du club des jeunes avant sa dissolution puis ensuite est venu le temps du ski de fond l'hiver et le vélo pendant l'été.

En 1986, Roland décide de partir à l'aventure avec Marcel Blanc, un collègue de boulot pour faire le tour du monde à vélo. Mais une blessure le stoppera au bout de 2 mois, à ce moment-là, il se trouvait en Laponie au Cap Nord.

« Mais j'en garde un souvenir exceptionnel. » ? dit avec un immense sourire.

Après quelques mois pour se refaire une santé, il s'est alors orienté vers la course à pied. En 1988 il intègre le club d'athlétisme de Bourg (l'EAB).

« Très vite j'ai passé les diplômes pour être jury. Mes compétences on fait que j'ai participé à de nombreuses compétitions de haut niveau » (coupe d'Europe, finales de championnat de France, meeting international) tient-t-il a souligné avec beaucoup de fierté.

Parallèlement il a été l'entraîneur des JSP de St Paul pour le cross pendant quelques années.



En juillet 2013 il a reçu la médaille de bronze de la jeunesse et des sports à la préfecture de l'Ain à Bourg en Bresse.

La fin de sa carrière professionnelle se faisant proche, il a tenu à préciser :

« Une chose et sûr, je ne resterais pas inactif !!!! »

Félicitation à ce Varaxois pour son palmarès sportif et son dynamisme.

**La Ferme Dienet**  
 EN VENTE DANS NOTRE MAGASIN  
**PRODUITS TRADITIONNELS  
 ET FERMISERS**  
 01240 St Paul de Varax  
 Tel : 04 74 42 59 32  
 Site : [www.esat-dienet-orsac.fr](http://www.esat-dienet-orsac.fr)  
 Email : [catdienet@wanadoo.fr](mailto:catdienet@wanadoo.fr)

**GARNIER Anne-Marie**  
 TABAC, LOTO PRESSE PHU

**HORAIRES**  
 6h15 à 13h et 15h à 19h30  
 Ferme jeudi, dimanche et jours feries après-midi

Rue de la Dombes  
 01240 ST PAUL DE VARAX  
 04 74 42 54 91

# ASSISTANTES MATERNELLES

|                                 |                           |                |
|---------------------------------|---------------------------|----------------|
| <b>BRAIK Myriam</b>             | 50, lot le Progrès        | 04.74.42.51.29 |
| <b>CHASSIGNOL Blandine</b>      | 53, lot le Progrès        | 04.74.42.54.23 |
| <b>CHASSIGNOL Valérie</b>       | 53, lot le Progrès        | 04.74.42.54.23 |
| <b>CURTET Françoise</b>         | Bataillard                | 04.74.42.51.31 |
| <b>FETTET Christiane</b>        | 4 rue des Frères Lumières | 04.74.42.55.28 |
| <b>GENILLON Marie-Christine</b> | Rue de la Cressionnière   | 04.74.42.54.15 |
| <b>GHOUT Stéphanie</b>          | Les Hauts du bief         | 04.74.42.53.90 |
| <b>LAHCENE Rékia</b>            | 32, lot le Progrès        | 04.74.42.56.96 |
| <b>LAURENT Dominique</b>        | 11, montée des Acacias    | 04.74.42.56.85 |
| <b>MALORIOL Nathalie</b>        | Le Servisey               | 04.74.42.81.98 |
| <b>PELLETIER Monique</b>        | Rue du Bief               | 04.74.42.52.60 |
| <b>PIENOZ Dominique</b>         | 25, rue du Bief           | 04.74.42.56.77 |
| <b>POTIN Jannick</b>            | Rue de la Dombes          | 04.74.42.58.97 |
| <b>RIBEIRO Juliette</b>         | 17, impasse du Moulin     | 04.74.42.55.23 |
| <b>ROSERAT Raphaëlle</b>        | 6, lot les peupliers      | 04.74.42.56.07 |
| <b>TARDY Viviane</b>            | 25, lot les peupliers     | 04.74.42.50.75 |
| <b>WAGNER Béatrice</b>          | 11, impasse du Moulin     | 04.74.42.58.24 |

# ASSOCIATIONS VARAXOISES

|                                       |                         |                                 |                                       |
|---------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| <b>ADAPEI</b>                         | Mme ROMAN Anne-Mari     | 04.74.42.53.67                  | Montplaisant                          |
| <b>Comité des Fêtes</b>               | Mme CANTON Mireille     | 04.74.42.52.93                  | La Croix 01240 St André le Bouchoux   |
| <b>Amicale des Pompiers</b>           | M. VIALON Stéphane      | 04.74.42.57.51                  | Route des Etangs                      |
| <b>Sou des Ecoles</b>                 | Mme BELOUZARD Maribelle |                                 |                                       |
| <b>Arpège Varaxois</b>                | M. DESBOS Julien        | 04.74.42.51.05                  | Lot le Progrès                        |
| <b>Jeunes Sapeurs Pompiers</b>        | M. FRUCTUS Philippe     | 04.74.42.54.78                  | Le Progrès                            |
| <b>Gymnastique</b>                    | Mme TRIPOZ Françoise    | 04.74.42.50.39                  | Le Maz                                |
| <b>Clique Varaxoise</b>               | M. BOZONNET Vincent     | 04.74.52.19.66                  | Le village                            |
| <b>Football club St Paul-Marlieux</b> | M. DA SILVA Arnaud      | 06.71.51.51.31 / 04.74.42.56.51 | Route du Bouchoux                     |
| <b>Stock Car</b>                      | M. BONNAMOUR Elie       |                                 | Le Pénelet -01320 St Nizier le Désert |
| <b>Amicale Boules Varaxoises</b>      | M. LAINE Daniel         | 04.74.42.52.37                  | Rue des frères lumière                |
| <b>Sur les Pas de Louis Jourdan</b>   | M. BERNARD Pierre       | 04 74 42 51 48                  | Place Louis Jourdan                   |
| <b>Société de Pêche</b>               | M. CANTON Bernard       | 04.74.42.52.93                  | La croix 01240 St André le bouchoux   |
| <b>Donneur de Sang</b>                | Mme ROGNARD Eliane      | 04.74.42.54.07                  | Le village 01240 St André le Bouchoux |
| <b>Bibliothèque</b>                   | Mme ZOUBIRI Solange     | 04.74.42.53.01                  | Rue de la Dombes                      |
| <b>Club de l'Amitié</b>               | M. FARGET Pierre        | 04.74.42.51.53                  | Lot les chalandonnettes               |
| <b>Anciens combattants – FNACA</b>    | M. TARDY Georges        | 04.74.42.53.97                  | Place de la salle des Fêtes           |
| <b>Billes de Clown</b>                | Mme CHASSIGNOL Valérie  | 04.74.42.54.23                  | Le Progrès                            |
| <b>Les petites canailles</b>          | Mme DUPAYRAT Sophie     | 04.74.42.57.07                  | 8, lot les peupliers                  |
| <b>UCAV</b>                           | M. SUCILLON Franck      | 04.74.42.51.97                  | 01320 St Nizier le Désert             |
| <b>Bricolage- Couture</b>             | Mme CHASSIGNOL Valérie  | 04.74.42.54.23                  | Le Progrès                            |
| <b>Passion Photo Varaxoise</b>        | M. REY Denis            | 04.74.42.57.76                  | Place de l'église                     |

# COMMERCES, ARTISANS ET ENTREPRISES

## ■ AP TP

Terrassement, VRD.  
Zone Artisanale

Contact : 04.74.32.98.45 ou 04.74.32..98.46

## ■ ATEC :

Bureau d'études, maîtrise d'œuvre.

Mr Florent MONIER

Lot Les Bruyères

Contact : 04.74.42.54.85

## ■ BOULANGERIE-PÂTISSERIE Mr et Mme VELON

Corinne et Joel Vélon

Place de l'église

Ouverture : Du mardi au samedi de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 13h30. Fermé le lundi.

Contact : 04.74.42.50.30

## ■ CAROLE

Prithésie onguaire et pose d'ongles à domicile.

Carole Chabry

01240 Saint-Paul-de-Varax

Ouverture : Du mardi au samedi de 9h à 18h.

Contact : 06.50.94.86.11

## ■ DOMBES AVENTURE

Accrobranche, Paintball

Mr Renon

Etang du Moulin

Contact : 06.73.45.59.30

## ■ Entreprise FASSI

Staffeur, décorateur, béton ciré et produits à la chaux

Mr El Malihe

ZA La Poyarosse

Ouverture : sur rendez-vous au 06.19.83.57.57

## ■ ESAT ORSAC Ferme DIENET

Produits du terroir

Mr Félix Dienet

Ouverture : Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 et le dimanche de 10h à 12h.

Contact : 04.74.42.59.32 OU 04.74.42.51.92

## ■ FORET ET CABUT

Electricité, chauffages, équipement d'élevage.

Mr David Medjerdi

Route des étangs

Ouverture : du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18 et le vendredi de 7h30 à 12h.

Contact : 04.74.42.50.19 ou 04.74.42.51.93

## ■ GARAGE LA SOUPAPE

Réparation automobiliste et dépannage

Mr Stéphane Munari

ZA La Brondallière

Ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Contact : 04.74.42.56.24

## ■ GM COIFFURE

Salon de coiffure

Mme Ghislaine Morandat

Rue de la Gare

Ouverture : le mardi de 9h à 17h, le mercredi de 9h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 18h et le samedi de 8h30 à 16h30. Avec ou sans rendez-vous.

Contact : 04.74.42.52.29

## ■ INSTITUT CAROLE

Institut de beauté

Mme Carole Magnin

Rue de la Dombes

Ouverture : le mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 8h30 à 17h. Fermé le lundi et mercredi après-midi.

Contact : 04.74.42.56.70

## ■ LA POSTE

Place Louis Jourdan

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15 et le samedi de 8h30 à 12h.

Contact pour la banque Postale : 04.74.42.54.76

## ■ LAGARDE SARL

Aménagement intérieur, menuiserie, placard, cuisine...

Mr Hubert Lagarde

ZA La Poyarosse

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Contact : 04.74.55.10.29 ou 04.74.55.11.31

## ■ LALY'S

Prêt à porter

Mme Nathalie Blache

Rue de la Dombes

Ouverture : Lundi : fermé le matin-14h à 18h30, mardi :

9h à 12h et fermé l'après-midi, mercredi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h et de 15h à 18h30, le samedi : 10h à 12h et de 15h à 18

Contact : 04.74.24.21.08

## ■ RESTAURANT LE DUVERGER

Restaurant gastronomique

Mr Franck Sucillon

Rue de la Gare

Ouverture : du mardi au samedi midi et soir et le dimanche midi.

Contact / 04.74.42.51.97

## ■ Mr GALLET JEAN-YVES

Plâtrier-Peintre

Mr Jean-Yves Gallet - Grand Loup

Contact : 04.74.42.50.03

## ■ PHARMACIE PERRISSIN FABERT

Pharmacie

Mme Perrissin Fabert - Rue de la Dombes

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 13h.

Contact : 04.74.42.50.21

## ■ Mr GALLET JEAN-YVES

Plâtrier-Peintre

Mr Jean-Yves Gallet - Grand Loup

Contact : 04.74.42.50.03

## ■ PHARMACIE PERRISSIN FABERT

Pharmacie

Mme Perrissin Fabert

Rue de la Dombes

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 13h.

Contact : 04.74.42.50.21

## ■ PIZZERIA DE ST PAUL

Vahé et Marie-Jo Sarkees - Rue de la Gare

Ouverture : horaires d'été : Tous les jours sauf le dimanche de 7h30 à 14h et de 17h à 21h.

Horaires d'hiver : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 7h30 à 14h.

Ouvert le jeudi, vendredi, samedi de 18h à 20h30.

Fermé le dimanche.

Contact : 04.74.22.68.20

## ■ SA DEREUR

Garage P.L-utilitaire, Transport et carrière.

Mr Christophe Dereur

Route Nationale 83

Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Contact : 04.74.42.53.46

## ■ SARL LIMANDAS

Boucherie-Charcuterie

Place Louis Jourdan

Ouverture : du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h15 et le dimanche de 7h30 à 12h30. Fermé le lundi.

Contact : 04.74.42.51.91

## ■ SARL WINCKEL

Mécanique générale, décolletage sur métaux.

Mr Christophe Muro

Zone Artisanale du Pont

Contact : 04.74.42.58.22.

## ■ TABAC-PRESSE

Tabac-Pressé

Mme Anne-Marie Garnier

Rue de la Dombes

Ouverture : les lundis, mardis, mercredi, vendredi de 6h15 à 13h et de 15h à 19h15.

Fermé les jeudis, dimanches et jours fériés après-midi.

Contact : 04.74.42.54.91

## ■ TELE-DEPANNAGE Mr NATAF

Vente et dépannage d'électroménagers et de

télévision

Mr Nataf

Rue de la Dombes

## ■ VIVAL

Epicerie

Mr et Mme Canton

Place de l'église

Ouverture : du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de

15h30 à 19h30, le mercredi de 16h30 à 19h30 et le dimanche matin de 8h30 à 13h. Fermé le lundi. Livraison à domicile possible.

Contact : 04.74.42.51.67

## ■ ELECTROLIUM

Traitement et revêtement des métaux

Route des étangs

Contact : 04.74.42.53.55

## ■ LE DOMAINE DE LA DOMBES

Camping-caravaning, hébergements insolites

Mr Thomas Raquin et Mme Camille Mennechet

Etang du Moulin

Contact : 04.74.30.32.32.

## ■ SIMURGH

Education-Comportement

Chiens et Perroquets

Mr Cédric Thomas

Le grand Pelet

Contact : 04.74.30.07.47

## ■ OSTÉOPATHE

Guillaume Genillon

rue de la Gare 01240 Saint-Paul-de-Varax

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h.

## JEUX

### Enigme Varaxoise

On peut se taire et le garder.  
Dans un studio avant de filmer  
C'est toujours lui qui est demandé.  
**Qui est-il ?**



### Photo mystère

Où se situent,  
précisément  
les 2 puits  
sur notre commune.

*La réponse sera donnée  
dans le prochain bulletin.*



## 5 REMÈDES DE GRAND-MÈRE pour lutter contre le froid

L'hiver a débarqué amenant avec lui rhumes, quintes de toux, assèchement de la peau... Il n'y a pas toujours besoin de se ruer dans la pharmacie la plus proche pour y remédier. Nos grands-mères ont pensé à tout (ou presque). Voici 5 trucs et astuces à leur emprunter pour rester en forme en cette période de grand froid.

### Contre les quintes de toux : merci les abeilles !

Riche en sucres, en diastases et en essences aromatiques, le miel, notamment d'acacia, est très utile en cas de toux, surtout si elles sont grasses. Il contient de l'inhibine, ce qui aide à combattre les microbes. Une cuillère à café tous les soirs et la toux disparaîtra. On peut également mélanger une petite cuillère de cannelle en poudre dans une grosse cuillère de miel.

### Contre les rhumes et les débuts de gripes : escargots, bouillons...

Les bouillons sont très efficaces pour déboucher les sinus et donc mettre fin à ce rhume qui vous traîne depuis des semaines. Il y a une autre méthode artisanale très efficace mais beaucoup moins plaisante : le sirop de bave d'escargot. Sur de nombreux blogs consacrés à ce sujet, vous pouvez trouver la recette suivante : «Ramassez après la pluie deux douzaines d'escargots, saupoudrez-les de gros sel, et enfermez-les dans un sac de grosse toile, au-dessus d'un récipient de verre ou de céramique. Au bout de quatre à six jours, récoltez ce «rhume d'escargot». Mélangez à du sucre, du miel, du jus d'orange... Prenez-en une cuillerée tous les jours». Sinon, on peut aussi tout simplement boire de l'eau et du jus de citron et bien se reposer pendant quelques jours.

### Contre les angines : l'eau salée

N'allez pas jusqu'à boire de l'eau de mer mais se gargariser toutes les heures avec de l'eau tiède salée vous aidera à combattre maux de gorge, angines, gripes. Une petite cuillère à thé de sel de mer suffit pour que le remède soit efficace. Le gargarisme diminue les picotements et aide à déboucher le nez. Gargarisez-vous pendant quelques secondes puis recrachez. On peut faire la même chose avec un alcool fort comme la vodka ou le rhum. Sinon, vous pouvez aussi prendre une bonne tisane. C'est plus classique et surtout meilleur.

### Contre la déprime : sortez !

L'hiver est souvent synonyme de déprime chez certaines personnes. Quand on se réveille, il fait encore nuit. Quand on rentre du travail, il fait déjà nuit. On a le sentiment de ne plus avoir de vie. Pour éviter ce petit coup de blues saisonnal, il faut sortir. Pour beaucoup d'entre nous, il faut attendre le week-end pour profiter de la lumière du jour. Pourquoi ne pas faire du jardinage, du bricolage, une balade en forêt... ? Si vraiment ça ne va toujours pas, on peut se donner un coup de fouet en absorbant de la vitamine D. Et c'est reparti !

### Contre les gerçures : un mélange à base de jaune d'œuf

Le froid entraîne l'assèchement de la peau. Gerçures, crevasses... en plus d'être inesthétiques, elles sont douloureuses. Il existe toutes sortes de crèmes et baumes dans les commerces mais votre grand-mère connaît une recette qui vous coûtera moins cher. Mélangez un jaune d'œuf, une cuillère à café de thé, une cuillère à café d'huile d'olive, une cuillère à soupe de lanoline (graisse de laine) et le jus d'un demi-citron dans un grand bol. Appliquez sur vos mains, pieds et lèvres avant d'aller dormir et couvrez bien ces parties du corps. Le lendemain matin, votre peau va déjà mieux. Autre conseil esthétique : après un shampooing, rincez vos cheveux avec de l'aspirine effervescente. Cela limitera l'excès de sébum, vos cheveux seront moins gras et les pellicules disparaîtront.

## RECETTE

### TÊTE DE VEAU REPENSÉE SAUCE GRIBICHE

**Ingédients tête de veau :** 1/2 tête de veau, 1/2 oignon, 1 carotte, 30 g de farine, gros sel.

**Ingédients sauce gribiche :** 1 oeuf, 1 cuil. à soupe de moutarde, 20 cl d'huile de pépins de raisin, 1/4 de botte de persil, 20 g de câpres, 20 g de cornichons, 1/4 de botte de cerfeuil, 1 trait de vinaigre de citron.



Une recette de saison

Le restaurant le Duverger à Saint-Paul-de-Varax concocte chaque jour le meilleur de la gastronomie traditionnelle : salade de carpe, poulet de Bresse à la crème et bien sur, les immanquables grenouilles qui sont travaillées fraîches, livrées vivantes et sautillantes au restaurant. Le chef Franck Sucillon et son fils Adrien vous proposent leur recette de :

Tête de veau repensée sauce gribiche !

**Tête de veau :** Recouvrir d'eau la tête de veau avec carotte, oignon, gros sel et faire cuire pendant 12h. Egoutter et couper grossièrement la tête de veau, mouler dans un plat à cake avec un poids dessus de manière à presser la tête de veau puis laisser refroidir au frais. Tailler une tranche de 1 à 2 cm d'épaisseur. Finition :fariner, poêler au beurre et chauffer 5 minutes au four.

**Sauce gribiche :** Cuire un oeuf dur puis laisser refroidir. Hacher le persil, le cerfeuil, les câpres et les cornichons. Monter en mayonnaise l'oeuf passé au tamis avec la moutarde, l'huile, les condiments et les herbes. Finir avec un peu de vinaigre.

Pour ce qui est de l'accord mets et vins, nous vous suggérons un excellent Gamay « Cuvée Tradition!! ! Ses arômes fruités et croquants sur les fruits rouges accompagneront à merveille cette tête de veau.

# Etat civil

## → Nous avons eu la joie d'accueillir

- ♥ **ANTOINE Nolan**,  
fils de Vanessa et de OTTAVIOLI Bryan (06 juillet)
- ♥ **MARTINS Eléa**,  
fille de Alexandre et de DURAND Ludivine (24 juillet)
- ♥ **AMANZOUGARENE Karim**,  
fille de Karim et de PRENAT Cindy (29 août)
- ♥ **VALENTIN Lissandra**,  
fille de Christophe et de FROMENT Laetitia (8 septembre)
- ♥ **GALLET Thibault**,  
fils de Mickaël et de BLANCHET Christelle (16 septembre)
- ♥ **MONNET GENILLON Laylou**,  
fille de MONNET Ludovic et de GENILLON Florine



## → Nous félicitons pour leur union

- ♥ **GUINOT Jean-Luc**  
et **LACOMBE Edwige** (11 juillet)
- ♥ **ROSSIGNOL Olivier**  
et **NALLET Emilie** (12 juillet)



Olivier Et Emilie



## Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés

- **ODDOVERO Jean-Baptiste** (12 juillet)
- **FLAMIN veuve ROUX Mélanie** (16 juillet)
- **GUY René** (26 juillet)
- **VINIÈRE veuve MUZY Claire** (01 août)
- **DA SILVA Damien** (14 août)
- **THANIEL LyLou** (03 septembre)
- **GOYON Jean** (25 septembre)
- **SAVARY veuve PUEO Raymonde** (05 octobre)
- **FARGET veuve POZNIAK Hélène** (02 novembre)
- **DIESTRO-TORRES Diego** (21 décembre)
- **COUTURIER épouse AUGIER Paulette** (23 décembre)

# Numérotations DES RUES



La dénomination des voies et la numérotation des habitations sont indispensables pour un village. La population bouge beaucoup, on ne peut plus ou difficilement se repérer par des noms de personnes. Afin de faciliter la tâche des services publics, notamment La Poste, les pompiers, la gendarmerie, le SAMU, la commission "Numérotations" fait appel aux Varaxois pour qu'ils nous fassent part de leurs idées sur des noms de voies en rapport avec notre village, notre histoire, notre région.

COUPON DÉTACHABLE À REMETTRE AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

---

---

---

---

